

20<sup>ÈME</sup> SALON-INTERNATIONAL DE L'ÉDITION ET DU LIVRE

# MES DROITS, MON AVENIR

DU 13 AU 23 FÉVRIER 2014



المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
الهيئة الوطنية لحقوق الإنسان  
Conseil national des droits de l'Homme



الهيئة المركزية للوقاية من الرشوة  
Instance Centrale de Prévention de la Corruption

Avec le soutien de



[cndh.org.ma](http://cndh.org.ma)

[icpc.ma](http://icpc.ma)

[unicef.org/morocco](http://unicef.org/morocco)







# Droits des enfants

## Les raisons d'un choix

Il y a un quart de siècle, en novembre 1989, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Convention internationale des droits de l'enfant (CDE). Quatre années après, en 1993, Le Maroc ratifiait cette convention qui vise à protéger les enfants contre toutes les formes de violence, d'abus et d'exploitation et à leur garantir, sans discrimination aucune, l'accès à tous leurs droits. En 2011, le préambule de la nouvelle constitution renforçait cette adhésion en proclamant la suprématie du droit international des droits de l'Homme et en édictant le principe de non discrimination, qui doit bénéficier à tous et en premier lieu aux enfants. Il est d'ailleurs toujours utile de le rappeler, tant sa vertu protectrice est immense. On peut ainsi lire que « *le Royaume du Maroc (...) réaffirme ce qui suit et s'y engage (...) : bannir et combattre toute discrimination à l'encontre de quiconque, en raison du sexe, de la couleur, des croyances, de la culture, de l'origine sociale ou régionale, de la langue, du handicap ou de quelque circonstance personnelle que ce soit* » Une belle et fertile promesse constitutionnelle, où chaque mot compte.

Durant ces 25 années qui nous séparent de la proclamation de la Convention, la société marocaine a profondément changé et des progrès significatifs ont été accomplis en faveur des enfants. En raison des mutations radicales qu'elle a connues, la société marocaine est fondamentalement jeune, urbanisée et connaît un important, bien que tardif, décollage culturel. Mais si la vaccination, la scolarisation, l'accès à l'eau profitent quasiment à tous aujourd'hui, nous savons aussi, pour ne prendre que trois exemples, l'ampleur de la déperdition scolaire, des violences de toutes sortes contre les enfants et des discriminations contre les enfants en situation de handicap.

C'est pour prendre la mesure de la distance entre la proclamation des droits et leur jouissance effective que nous avons choisi de consacrer cette édition à ceux des enfants. Parce qu'ils constituent une catégorie fragile de la société, qu'ils en constituent une part importante, tant leur poids démographique est significatif. Mais aussi parce que l'état de leurs droits est révélateur de l'état des droits de tous les citoyens et que la promotion et la protection des droits des enfants engage tous les acteurs, quelle que soit leur position sociale.

Ce stand sera essentiellement animé par des enfants pour des enfants. Il s'agira d'une implication réelle des enfants dans la compréhension, l'information, l'intégration, le débat, l'explication et la promotion de leurs droits. Droit à la santé, à l'éducation, à la protection et à la participation, ces quatre grandes familles de droits qui regroupent les principaux droits des enfants proclamés universellement.

Ce sera aussi le stand des initiatives citoyennes en faveur du respect de leurs droits. Préparant cette édition, nous avons été littéralement surpris par le nombre, la diversité et la qualité des actions entreprises par des citoyennes de toutes conditions et de tous âges, parfois dans des domaines inattendus. C'est aussi pour leur rendre hommage que nous avons fait ce choix.

**Driss El Yazami**  
**Abdesselam Abouddrar**



# sommaire

- 5 Editorial
- 8 Les grandes lignes de la programmation
- 10 Autour du stand
- 13 Le programme en un clin d'œil
- 16 Imaginer un stand pour les enfants
- 19 Le programme quotidien
- 31 Nos partenaires, acteurs des droits des enfants
- 32 Index des notices biographiques
- 73 Espace librairie

# Les fils rouges du programme

## **Les enfants débattent de leurs droits Quand les enfants prennent la parole**

Acteurs politiques, présidents d'organismes publics, représentants d'organisations internationales, ... Chaque jour, les enfants interrogent une personnalité marocaine ou étrangère sur leurs droits : Santé, éducation, protection, participation, ... Des débats qui sont autant d'occasions d'entendre les opinions et les perceptions des enfants de leurs droits, et leurs propositions pour en améliorer la mise en œuvre et l'effectivité.

## **Hommage aux pionniers Quand les enfants honorent les éclaireurs**

Artistes, journalistes, médecins, juristes, gendarmes, policiers ou enseignants, ils ont œuvré, chacun dans sa discipline, en faveur du droit des enfants à la santé, à l'éducation, à la protection et à la participation... Plusieurs d'entre eux ont sauvé des vies, certains ont été de grands pédagogues et d'autres ont milité par l'art et la création. Chaque jour, les enfants rendent hommage à des personnes reconnues pour leur action pionnière en faveur des droits des enfants.

## **Libres expressions Quand les enfants imaginent et créent**

Parce que l'éveil de chaque être humain et la prise de conscience de ses droits passe aussi par l'art, des espaces artistiques ont été conçus pour promouvoir les droits des enfants par le conte, le dessin, le théâtre, etc. Quatre fois par jour, les enfants donnent libre cours à leur imagination et leur créativité dans des ateliers d'arts plastiques et d'arts vivants. Des espaces d'initiation aussi pour permettre aux jeunes visiteurs à la fois d'apprendre, de s'amuser et d'exprimer leurs perceptions et leurs attentes.

## **Initiatives citoyennes Quand les enfants sont au centre de l'action civique**

Acteurs associatifs, militants, étudiants,... ils œuvrent au quotidien pour encourager la lecture, combattre l'échec scolaire, accueillir des enfants en situation de handicap, préparer l'insertion dans la vie active, ... Chaque jour seront mises en exergue et débattues des initiatives citoyennes développées au profit des enfants. Des initiatives qui ne résument pas, loin de là, tout ce qui se fait au Maroc dans ce domaine, mais qui mettent en avant le droit des enfants à la participation, à la santé, à la protection et à l'éducation.

## Débats de l'ICPC

### Les adultes débattent des droits des enfants

Médias, citoyenneté, bonne gouvernance, démocratie participative, ... L'Instance centrale de la prévention de la corruption (ICPC) donne, exceptionnellement, la parole aux adultes pour aborder les questions des droits des enfants. Des intervenants connus et reconnus seront accueillis dans cet espace réservé aux plus de 18 ans.

## Institutions nationales africaines des droits de l'Homme

### Les droits des enfants en Afrique, un combat commun

Dans l'édition de cette année, le Salon international de l'édition et du livre fête l'Afrique de l'Ouest et reçoit les pays de la CEDEAO comme invité d'honneur. A son tour, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) accueille ses homologues, les institutions nationales des droits de l'Homme de neuf pays de la CEDEAO et les invite à débattre des droits des enfants. Il s'agit du Togo, du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, de la Sierra Léone, du Sénégal, du Mali et du Nigeria. Les président-e-s ainsi que des expert-e-s en la matière issu-e-s de ces institutions participeront au débat régional sur les droits des enfants qui aura lieu le 19 février 2014 à 18h15.

## L'Espace librairie

### Une librairie pour les enfants, une librairie des droits

Avec leurs partenaires, le CNDH et l'ICPC vous proposent dans cet espace, outre leurs propres publications, une librairie spécialisée pour connaître et célébrer les droits des enfants. Des romans et des contes, des bandes dessinées et des ouvrages d'initiation aux droits des enfants au Maroc et dans le monde, des jeux et des études, des centaines d'ouvrages ont été rassemblés grâce à nos partenaires (UNICEF, Conseil de l'Europe, IRCAM, des éditeurs marocains spécialisés dans la littérature pour la jeunesse, ...) Des animateurs du CNDH, de l'ICPC, de l'UNICEF et de plusieurs associations partenaires sont présents pour conseiller les enfants sur leurs choix et organisent tous les jours des lectures de nouvelles et de contes.



# Autour du stand

## La grande kermesse des droits

Proposée aux enfants et à leurs accompagnateurs par l'association *At-toufoula Chaabia*, cette kermesse est l'un des rendez-vous forts de la programmation. Un moment festif pour partir à la découverte des droits et, peut être, repartir avec un cadeau.

*La grande kermesse des droits, mercredi 19 février 2014, de 15h à 18h, école Jabir Ansari - Rawd Moulay Youssef (près de la foire de Casablanca).*

## La parade du Théâtre Nomade

Tous les week-ends, à partir de midi, une parade partira du stand du CNDH et sillonnera tout l'espace du salon. Organisée par le Théâtre Nomade de Salé, cette parade rappellera au public les droits fondamentaux des enfants.

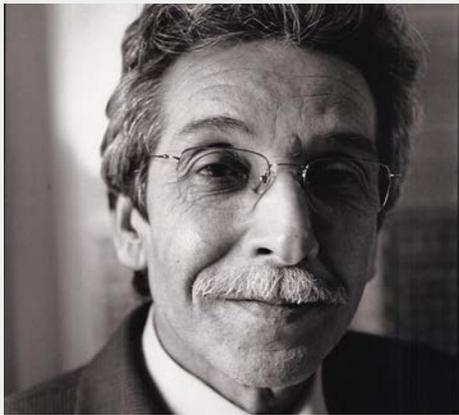


## Les bornes interactives

A plusieurs endroits du stand, des bornes interactives proposent des jeux, des quizz, des documentaires, des outils pédagogiques, des dessins animés, ... Des animateurs sont à la disposition des jeunes visiteurs comme des plus grands pour en expliquer le fonctionnement.

## Un salon hors les murs

Parce que beaucoup d'enfants ne pourront pas venir au Salon de l'édition et du livre, car non informés, habitant trop loin, malades ou séjournant dans l'une ou l'autre des institutions spécialisées, des commissions régionales des droits de l'Homme (CRDH) et des partenaires organisent des activités dédiées aux enfants, en allant à leur rencontre.



## L'IRCAM et le CNDH rendent hommage à Driss Benzekri

Secrétaire général puis président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH), président de l'Instance équité et réconciliation (IER), Driss Benzekri était aussi un passionné de la culture amazighe. Grand lecteur, l'homme de la réconciliation (1950-2007) avait consacré plusieurs de ses travaux à cette culture dont les deux études publiées par l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) : *Description phonologique de la langue amazighe* et *De la résistance à la soumission, chants amazighes du Maroc central*. A cette occasion, L'IRCAM et le CNDH lui rendent hommage.





# Le programme en un clin d'œil

## Ateliers de libre expression

Tous les jours - 10h-11h30 et 13h30-15h

## Représentations théâtrales

Par les enfants d'Al Hoceima-Nador - *Vendredi 14 février - 12h30-13h30*

Par Mohtaraf Joussour pour le théâtre et le cinéma Es-Smara - *Samedi 15 février - 12h-13h*

Par SOS Villages d'enfants - *Dimanche 16 février - 12h-13h*

Par la Fondation Tahar Sebti - *Lundi 17 février - 12h-13h*

Par les enfants de Tan-Tan Guelmim - *Mardi 18 février - 12h-13h*

Par l'Association Al Jisr - *Mercredi 19 février - 12h-13h*

Par l'Organisation Sanabil Wataniya - *Jeudi 20 février - 12h-13h*

Par Dar Al Atfal Bernoussi - *Vendredi 21 février - 12h-13h*

Par la Fondation Zakoura Education - *Samedi 22 février - 12h-13h*

Par les enfants de Dakhla-Aouesserd - *Dimanche 23 février - 12h-13h*

## Initiatives citoyennes

**La participation politique** avec les Conseils communaux des enfants et des jeunes d'Asilah, d'Errachidia et de Tétouan - *Vendredi 14 février - 14h30-15h30*

**Quel accès à la culture** avec le Musée du Judaïsme marocain et l'Association Colokolo - *Samedi 15 février - 14h30-15h30*

**Notre santé** avec l'Association Sourire de Reda et le Centre d'écoute du Club de la citoyenneté et des droits de l'Homme de Benslimane - *Dimanche 16 février - 15h30-16h30*

**La participation aux associations** avec l'Association Chouala - *Lundi 17 février - 15h30-16h30*

**Ecole et entreprise** avec l'Association Neô Maroc - *Mardi 18 février - 15h30-16h30*

**Regards croisés : eau, environnement** avec l'Alliance Maghreb-Machrek pour l'eau et la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement - *Mercredi 19 février - 14h30-15h30*

**L'éducation** avec le Comité de soutien à la scolarisation des filles rurales, le Musée de Bank Al Maghrib, l'Association Al Karam et la Fondation BMCE - *Jeudi 20 février - 15h30-16h30*

**La participation à la gestion** avec les Centres de sauvegarde de l'enfance Abdeslam Bennani et El Fida Mers Sultan - *Vendredi 21 février - 14h30-15h30*

**Ecole et droits de l'Homme** avec les Clubs de la citoyenneté et des droits de l'Homme de Marrakech, Tanger-Tétouan et Benslimane - *Samedi 22 février - 14h30-15h30*

**Reporters en herbe** avec l'Association Bayti, Initiative Urbaine Hay Mohammadi, la webradio e-joussour et le Ciné Club de Kénitra - *Dimanche 23 février - 14h30-15h30*

## Les enfants débattent de leurs droits

**La Convention des droits de l'enfant** avec Regina de Dominicis - *Vendredi 14 février - 10h45-11h45*

**La prévention de la corruption** avec Abdesselam Abouddrar - *Vendredi 14 février - 17h-18h*

**Le parlement** avec Mohamed Cheikh Biadillah - *Samedi 15 février - 15h45-16h45*

**Les migrations** avec Anis Birou - *Samedi 15 février - 17h-18h*

**Le droit à la santé** avec El Hossein El Ouardi - *Dimanche 16 février - 17h-18h*

**Ecole et citoyenneté** avec Abdellatif El Moudni - *Lundi 17 février - 17h-18h*

**Culture et droits de l'Homme** avec Mohamed Amine Sbihi - *Mardi 18 février - 17h-18h*

**Médias et droits de l'enfant** avec Amina Lemrini - *Jeudi 20 février - 17h-18h*

**Quelle politique de l'enfance ?** avec Bassima Hakkaoui - *Vendredi 21 février - 15h45-16h45*

**Notre diversité** avec Ahmed Boukous - *Vendredi 21 février - 17h-18h*

**Promotion et protection des droits** avec Driss El Yazami - *Samedi 22 février - 17h-18h*

**Défendre le pluralisme** avec André Azoulay - *Dimanche 23 février - 15h45-16h45*

## Hommage aux pionniers

**Santé** - Amina Balafrej, Rajae Sbihi Zaghoul et Feu Abderrahim Harouchi - *Mercredi 19 février - 15h45-16h45*

**Education populaire** - Mohamed Kartiti, Mhamed El Medkouri, Yacine Chokri, les frères El Messnaoui et Touria Bouabid - *Mercredi 19 février - 17h-18h*

**Culture** - Ammi Driss, Aziz Fadili, Mohamed Beyoud et Sanaa Kadmiri - *Dimanche 23 février - 17h-18h*

**Justice** - Fatima Ougadoum, Abdelouahed Jamali Idrissi, Amina Afroukhi, Aziza Bestani, Nabila Bouabid et Rachid Amor - *Dimanche 23 février - 18h15-19h*

## Les débats de l'ICPC

**Les adultes débattent des droits des enfants** avec Mohamed Khalid Laraïchi - *Vendredi 14 février - 18h15-19h15*

**L'enfant et les médias : risques et défis** avec Mokhtar El Harras - *Samedi 15 février - 18h15-19h15*

**L'éducation sur les valeurs d'intégrité à partir des programmes scolaires et des curricula** avec Fouad Chafiqi - *Dimanche 16 février - 18h15-19h15*

**La moralisation et la politique** avec Abdellah Saaf - *Lundi 17 février - 18h15-19h15*

**Education aux valeurs** avec Khadija Chakir - *Mardi 18 février - 18h15-19h15*

**Médias et éducation aux valeurs de la citoyenneté** avec Driss Aissaoui - *Jeudi 20 février - 18h15-19h15*

**Valeurs et bonne gouvernance** avec Mohamed Tozy - *Vendredi 21 février - 18h15-19h15*

**La démocratie participative à la lumière de la nouvelle constitution** avec Amina El Messaoudi - *Samedi 22 février - 18h15-19h15*

## Les droits de l'enfant en Afrique

**Les droits des enfants en Afrique, un combat commun** avec les représentants des Institutions nationales des droits de l'Homme du Togo, du Burkina Faso, du Sénégal, du Cap Vert, de Côte d'Ivoire, de Guinée Bissau, du Sierra Leone, du Mali et du Nigeria - *Mercredi 19 février - 18h15-19h15*

## Remise des prix du concours des jeunes architectes

*Vendredi 14 février - 15h45-16h45*

## AUTOUR DU STAND

### La grande kermesse des droits

**A la découverte des droits** avec le Mouvement de l'enfance populaire (Toufoula Chaabiya) Ecole Jabir Ansari - Rawd Moulay Youssef (près de la foire de Casablanca)

*Mercredi 19 février - 15h-18h*

### Visite à l'hôpital des enfants Abderrahim Harrouchi au CHU Ibn Rochd

**Spectacle Bébés bleus** avec l'Association Bébés du Maroc et le Théâtre Nomade de Salé

*Vendredi 21 février - 15h-17h*

### Parade dans les allées du Salon

Avec le Théâtre Nomade de Salé

*Les samedi 15 et 22 et les dimanche 16 et 23 février - A partir de 12h*

### Hommage à Feu Driss Benzekri

**Droits de l'Homme et dimension culturelle dans la pensée de Driss Benzekri**

Table ronde avec avec El Houssine Moujahid, Mohamed Sghir Janjar, Fatima Boukhriss et Rabia Mardi - Modérateur : Ahmed Boukous, Recteur de l'IRCAM

*Samedi 22 février - 16h30 – Stand de l'IRCAM*

# Imaginer un stand pour les enfants

## Le concours des jeunes architectes

Le stand que vous découvrez à cette édition du Salon International de l'Édition et du Livre de Casablanca est le fruit d'un concours, organisé par l'association AnA (Architectes non Anonymes), le CNDH et le Conseil régional de l'Ordre des architectes du Centre.

Ce concours était ouvert aux architectes (ou groupements d'architectes) de moins de 40 ans, exerçant dans le secteur public ou privé, en tant que salariés ou indépendants, ayant obtenu leur diplôme en architecture.

14 projets ont été reçus. Après délibération de jury, les résultats ont été annoncés le 25 décembre 2013 :

- 1er prix : Groupement Robay Aahd & Ismail Tazi
- 2ème prix : Siham Bakhtaoui
- 3ème prix : Monia El Fares
- Coup de cœur du jury : Amine Karrakchou

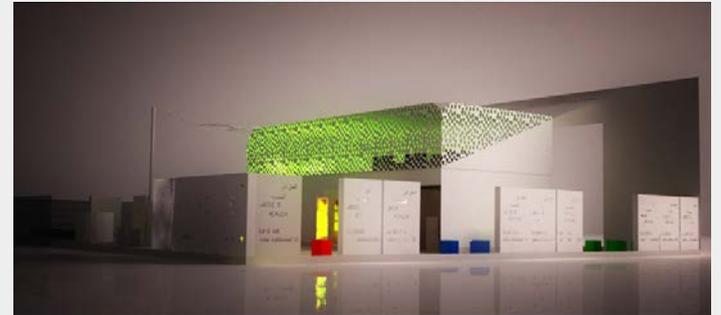
Le jury était composé de Mmes Karima Bériane Tazi et Houda Aourarhi, respectivement designer et architecte, de MM Karim Sbai, Abderrahim Kassou, Badre Bouzoubaa et Saad Rhzioual, architectes et de M. Driss El Yazami, président du CNDH.

Le Conseil national des droits de l'Homme remercie les architectes et les équipes qui ont participé à ce concours, présente ses compliments aux lauréats et ses sincères remerciements à l'association AnA, au Conseil régional de l'Ordre des architectes du Centre et aux membres du jury.

1<sup>er</sup> PRIX - Aahd Robay & Ismail Tazi



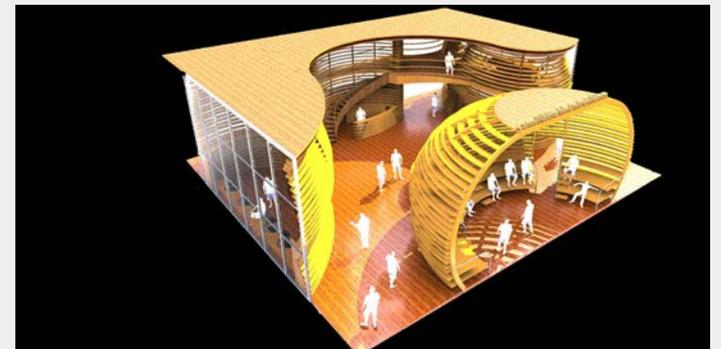
2<sup>ème</sup> prix Bakhtaoui Siham



3<sup>ème</sup> PRIX - El Fares Monia



PRIX COUP DE COEUR DU JURY -  
Karrakchou Amine





# Le programme quotidien

# Programme quotidien

## Vendredi 14 février

**10h-11h30**

**Ateliers de libre expression**

**Je raconte en images**

**Vive la lecture**

**Expression corporelle**

par les enfants d'Al Hoceima-Nador

**10h45-11h45**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**La Convention des droits de l'enfant**

avec Regina de Dominicis

**12h30-13h30**

**Représentation théâtrale**

Par les enfants d'Al Hoceima-Nador

**13h30-15h**

**Ateliers de libre expression**

**Je fais mon film**

**Mime**

**14h30-15h30**

**Initiatives citoyennes**

**La participation politique** avec les Conseils communaux des enfants et des jeunes d'Asilah, d'Errachidia et de Tétouan

**15h45-16h45**

**Remise des prix du concours des jeunes architectes**

**17h-18h**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**La prévention de la corruption**

avec Abdesselam Abouddrar

**18h15-19h15**

**Les débats de L'ICPC**

**Les adultes débattent des droits des enfants**

avec Mohamed Khalid Laraïchi



## Samedi 15 février

**10h-11h30**

**Ateliers de libre expression**

**Paper Toy**

**Je raconte en images**

**Cirque**

**Conte et Visage paysage** avec Kane Ya Makane

**12h-13h**

**Représentation théâtrale**

Par Mohtaraf Joussour pour le théâtre et le cinéma  
Es-Smara

**13h30-15h**

**Ateliers de libre expression**

**Jeu autour des droits des enfants** avec Kane  
Ya Makane

**Je fais mon film**

**Bande dessinée** avec l'INBA de Tétouan

**Conte**

**Vive la lecture** avec Al Baillal Mohamed et  
Bouhedda Yahdih

**Mille visages de la diversité culturelle**, fresque  
présentée par les enfants de Fès

**14h30-15h30**

**Initiatives citoyennes**

**Quel accès à la culture** avec le Musée  
du Judaïsme marocain et l'Association Colokolo

**15h45-16h45**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Le parlement** avec Mohamed Cheikh Biadillah

**17h-18h**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Les migrations** avec Anis Birou

**18h15-19h15**

**Les débats de l'ICPC**

**L'enfant et les médias : risques et défis**  
avec Mokhtar El Harras

### AUTOUR DU STAND

**A partir de 12h**

**Parade dans les allées du Salon**

Avec le Théâtre Nomade de Salé

# Programme quotidien

## Dimanche 16 février

**10h-11h30**

**Ateliers de libre expression**

**Pincés à linge**

**Conte** avec Kane Ya Makane

**Expression corporelle**

**12h-13h**

**Représentation théâtrale**

Par SOS Villages d'enfants

**13h30-15h**

**Ateliers de libre expression**

**Jeux autour des droits des enfants** avec Les  
Petits débrouillards et Kan Ya Makane

**Mime**

**Vive la lecture** avec Nadia Essalmi, Amina  
Ennceiri et Mohamed Idali

**15h30-16h30**

**Initiatives citoyennes**

**Notre santé** avec l'Association Sourire de Reda  
et le Centre d'écoute du Club de la citoyenneté et  
des droits de l'Homme de Benslimane

**17h-18h**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Le droit à la santé** avec El Hossein El Ouardi

**18h15-19h15**

**Les débats de l'ICPC**

**L'éducation sur les valeurs d'intégrité à partir  
des programmes scolaires et des curricula**  
avec Fouad Chafiqi

## **AUTOUR DU STAND**

**A partir de 12h**

**Parade dans les allées du Salon**

Avec le Théâtre Nomade de Salé

## Lundi 17 février

**10h-11h30**

**Ateliers de libre expression**

**Dessin**

**Vive la lecture** avec Ottimo Massimo

**12h-13h**

**Représentation théâtrale**

Par la Fondation Tahar Sebti

**13h30-15h**

**Ateliers de libre expression**

**Jeu Mon petit frère de la lune**

avec le Collectif Autisme Maroc

**Cirque**

**15h30-16h30**

**Initiatives citoyennes**

**La participation aux associations**

avec l'Association Chouala

**17h-18h**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Ecole et citoyenneté**

avec Abdellatif El Moudni

**18h15-19h15**

**Les débats de l'ICPC**

**La moralisation et la politique**

avec Abdellah Saaf



# Programme quotidien

## Mardi 18 février

**10h-11h30**

**Ateliers de libre expression**

**Animaroc**

**Droits des enfants** avec l'OMDH

section de Casablanca

**Ecriture**

**12h-13h**

**Représentation théâtrale**

Par les enfants de Tan-Tan Guelmim

**13h30-15h**

**Ateliers de libre expression**

**Conte**

**Expression corporelle**

**15h30-16h30**

**Initiatives citoyennes**

**Ecole et entreprise**

avec l'Association Neô Maroc

**17h-18h**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Culture et droits de l'Homme**

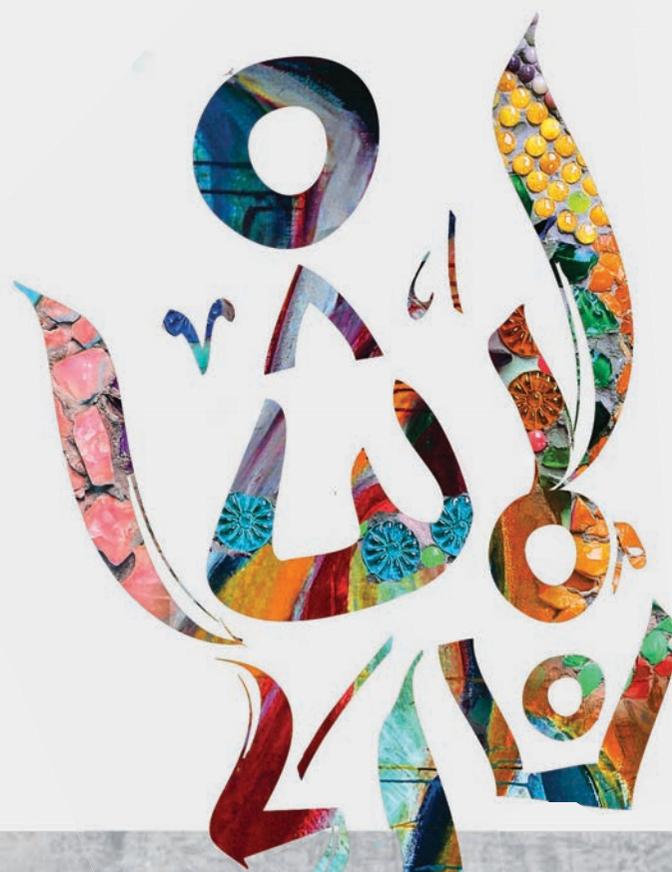
avec Mohamed Amine Sbihi

**18h15-19h15**

**Les débats de l'ICPC**

**Education aux valeurs**

avec Khadija Chakir



## Mercredi 19 février

**10h-11h30**

### **Ateliers de libre expression**

**Je protège l'environnement** avec les Alliances pour l'eau (ALMAE et AME) et le Club science citoyenne

### **Marionnettes**

### **Improvisation théâtrale**

**Hejjayates** avec Mohamed Alaoui Sossey

**12h-13h**

### **Représentation théâtrale**

Par l'Association Al Jisr

**13h30-15h**

### **Ateliers de libre expression**

### **Stop motion**

### **Projet école-entreprise**

avec l'Association Al Jisr

### **Jeu autour des droits des enfants**

avec la Fondation Zakoura Education

**Conte** avec Igo Diarra

**14h30-15h30**

### **Initiatives citoyennes**

### **Regards croisés : eau, environnement**

avec l'Alliance Maghreb-Machrek pour l'eau et la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement

**15h45-16h45**

### **Hommage aux pionniers**

**Santé** - Amina Balafrej, Rajae Sbihi Zaghloul et Feu Abderrahim Harouchi

**17h-18h**

### **Hommage aux pionniers**

**Education populaire** - Mohamed Kartiti, Mhamed El Medkouri, Yacine Chokri, les frères El Messnaoui et Touria Bouabid

**18h15-19h15**

### **Les droits de l'enfant en Afrique**

**Les droits des enfants en Afrique, un combat commun** avec les représentants des Institutions nationales des droits de l'Homme du Togo, du Burkina Faso, du Sénégal, du Cap Vert, de Côte d'Ivoire, de Guinée Bissau, du Sierra Leone, du Mali et du Nigeria

## **AUTOUR DU STAND**

**15h-18h**

### **La grande kermesse des droits**

**A la découverte des droits** avec le Mouvement de l'enfance populaire (Toufoula Chaabiya)  
*Ecole Jabir Ansari - Rawd Moulay Youssef (près de la foire de Casablanca)*

# Programme quotidien

## Jeudi 20 février

**10h-11h30**

**Ateliers de libre expression**

**Dessin**

**Droits des enfants** avec l'OMDH  
section de Casablanca

**Expression corporelle**

**12h-13h**

**Représentation théâtrale**

Par l'Organisation Sanabil Wataniya

**13h30-15h**

**Ateliers de libre expression**

**Je raconte en images**

**Conte**

**15h30-16h30**

**Initiatives citoyennes**

**L'éducation** avec le Comité de soutien  
à la scolarisation des filles rurales,  
le Musée de Bank Al Maghrib,  
l'Association Al Karam et la Fondation BMCE

**17h-18h**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Médias et droits de l'enfant**

avec Amina Lemrini

**18h15-19h15**

**Les débats de l'ICPC**

**Médias et éducation aux valeurs**

**de la citoyenneté** avec Driss Aissaoui



## Vendredi 21 février

**10h-11h30**

**Ateliers de libre expression**

**Jeu Mémoire du Hay**

**Mime**

**Improvisation théâtrale** avec le Comité de soutien à la scolarisation des filles rurales

**12h-13h**

**Représentation théâtrale**

Par Dar Al Atfal Bernoussi

**13h30-15h**

**Ateliers de libre expression**

**Jeu Mon petit frère de la lune**

avec le Collectif Autisme Maroc

**Cirque**

**Expression corporelle** avec le Centre de sauvegarde de l'enfance d'El Fida Mers Sultan

**14h30-15h30**

**Initiatives citoyennes**

**La participation à la gestion** avec les Centres de sauvegarde de l'enfance Abdeslam Bennani et El Fida Mers Sultan

**15h45-16h45**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Quelle politique de l'enfance ?**

avec Bassima Hakkaoui

**17h-18h**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Notre diversité** avec Ahmed Boukous

**18h15-19h15**

**Les débats de l'ICPC**

**Valeurs et bonne gouvernance**

avec Mohamed Tozy

### AUTOUR DU STAND

**15h-17h**

**Visite à l'hôpital des enfants Abderrahim Harrouchi au CHU Ibn Rochd**

**Spectacle Bébés bleus** avec l'Association Bébés du Maroc et le Théâtre Nomade de Salé

## Samedi 22 février

**10h-11h30**

**Ateliers de libre expression**

**Spectacle de marionnettes** avec l'ICPC

**Conte** avec l'Association Shahrazad

**Conte** avec les enfants d'Agadir

**HejJayates** avec Mohamed Alaoui Sossey

**12h-13h**

**Représentation théâtrale**

Par la Fondation Zakoura Education

**13h30-15h**

**Ateliers de libre expression**

**Je fais mon film**

**Philosophie et droits des enfants**

avec les enfants de Marrakech

**Cirque**

**Bande dessinée** avec les enfants d'Agadir

**14h30-15h30**

**Initiatives citoyennes**

**Ecole et droits de l'Homme** avec les Clubs de la citoyenneté et des droits de l'Homme de Marrakech, Tanger-Tétouan et Benslimane

**17h-18h**

**Les enfants débattent de leurs droits**

**Promotion et protection des droits**

avec Driss El Yazami

**18h15-19h15**

**Les débats de l'ICPC**

**La démocratie participative à la lumière de la nouvelle constitution** avec Amina El Messaoudi

### AUTOUR DU STAND

**A partir de 12h**

**Parade dans les allées du Salon**

Avec le Théâtre Nomade de Salé

**16h30**

**Hommage à Feu Driss Benzekri**

**Droits de l'Homme et dimension culturelle dans la pensée de Driss Benzekri**

Table-ronde avec El Houssine Moujahid,

Mohamed Sghir Janjar, Fatima Boukhriss et

Rabia Mardi - Modérateur : Ahmed Boukous,

Recteur de l'IRCAM

*Sur le stand de l'IRCAM*

## Dimanche 23 février

**10h-11h30**

### **Ateliers de libre expression**

**Bande dessinée** avec l'Association Touensa

**Conte** avec l'Association Shahrazad

**Conte** avec Igo Diarra

**Conte** avec les enfants de Dakhla-Aouesserd

**12h-13h**

### **Représentation théâtrale**

Par les enfants de Dakhla-Aouesserd

**13h30-15h**

### **Ateliers de libre expression**

**Je raconte en images**

**Expression corporelle**

**Rap** avec Initiative Urbaine Hay Mohammadi

**14h30-15h30**

### **Initiatives citoyennes**

**Reporters en herbe** avec l'Association Bayti, Initiative Urbaine Hay Mohammadi, la webradio e-joussour et le Ciné Club de Kénitra

**15h45-16h45**

### **Les enfants débattent de leurs droits**

**Défendre le pluralisme** avec André Azoulay

**17h-18h**

### **Hommage aux pionniers**

**Culture** - Ammi Driss, Aziz Fadili, Mohamed Beyoud et Sanaa Kadmiri

**18h15-19h**

### **Hommage aux pionniers**

**Justice** - Fatima Ougadoum, Abdelouahed Jamali Idrissi, Amina Afroukhi, Aziza Elboustani, Nabila Bouabid et Rachid Amor

## **AUTOUR DU STAND**

**A partir de 12h**

**Parade dans les allées du Salon**

Avec le Théâtre Nomade de Salé





# Nos partenaires

## Acteurs des droits des enfants

*Ils agissent sur le terrain, créent, aident les enfants et les jeunes en difficulté, contribuent à l'éducation et à l'enseignement, développent des activités artistiques, initient aux sports, soutiennent, éditent... De nombreux organismes publics et privés et associations défendent, un peu partout au Maroc, les droits des enfants et multiplient les initiatives pour les sensibiliser ainsi que toute la population à ces droits.*

*Le stand du CNDH à cette édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL) leur est dédié. C'est grâce à leur mobilisation que le programme que vous allez découvrir a été élaboré. Et c'est avec le concours de tous ces partenaires que les activités prévues vont être déclinées.*

# Index des notices biographiques



## **Abdesselam Abouddrar**

Abdesselam Abouddrar est Président de l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC). Ingénieur des Ponts et Chaussées, économiste, titulaire d'un MBA de l'ENPC de Paris, il a exercé dans le domaine de l'équipement et du génie civil à différents postes de responsabilité dans l'administration, dans l'ingénierie et dans l'entreprise. Il a également occupé de nombreux postes de responsabilité au sein de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) avant d'être nommé, en août 2008, Président de l'ICPC. Président de la 3<sup>ème</sup> Conférence annuelle du Réseau arabe pour le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption, membre de la Haute Instance du dialogue national sur la réforme de la justice, il a été décoré par SM le Roi Mohammed VI du *Wissam Al Moukafaa Al Wataniya* de l'ordre de Grand Officier. Membre actif d'associations professionnelles, scientifiques et de la société civile, Abdesselam Abouddrar a également présidé la Fondation Driss Benzekri pour les droits humains et la démocratie.



## **Académie Mohammed VI de football**

Premier centre de formation destiné aux jeunes de 13 à 18 ans, l'Académie Mohammed VI de football ambitionne de détecter et de former au football professionnel les meilleurs jeunes issus de toutes les régions du Royaume. Conçue à l'image des centres de formation des meilleurs clubs européens, l'Académie dispose d'une infrastructure pédagogique et sportive destinée à prodiguer à ses pensionnaires un cursus « sport études ». Recrutés en fonction de leur potentiel technique et physique, les jeunes bénéficient d'une formation sportive intensive et d'un suivi scolaire personnalisé, tous deux assurés sur les lieux mêmes de l'Académie. Soumis à une discipline de vie exigeante mais juste, les joueurs de l'Académie sont encadrés au quotidien par des éducateurs hautement qualifiés et entièrement dévoués au développement de chaque joueur ainsi qu'au respect des valeurs de l'Académie : le travail, l'exemplarité et l'excellence.



### **Amina Afroukhi**

Née en 1965, Amina Afroukhi est actuellement juge de grade exceptionnel attachée à l'administration centrale du ministère de la Justice et des Libertés. Diplômée de l'Institut international de droit humanitaire de Saint-Raimond, elle est aussi diplômée formatrice dans le domaine la justice réhabilitative des mineurs auprès de l'Organisation internationale pour la réforme pénale. Elle a exercé plusieurs fonctions dont celle de Chef de la cellule centrale de prise en charge des femmes et des enfants au ministère de la Justice et des Libertés et présidente du Comité d'experts en charge de la formation des membres des cellules régionales de prise en charge des femmes et des enfants. Elle est aussi membre du Comité national d'experts pour la préparation et le suivi du plan national pour l'enfance et membre de la Commission pour la préparation du code arabe des droits de l'enfant.



### **Driss Aissaoui**

Economiste de formation, Driss Aissaoui a entamé sa carrière dans la presse écrite dans les années 1980, d'abord au sein de l'équipe d'*Al Balagh Al Maghribi* et les cahiers économiques édités par le quotidien *Anoual*, avant de rejoindre le quotidien *Al Maghrib*, puis *L'Opinion*. Au début des années 1990, bénéficiaire de formations en journalisme et en communication institutionnelle respectivement en Tunisie et aux USA, il a occupé au début des années 2000 la fonction de directeur de la rédaction du quotidien *Assabah*, puis de *Assahra Al Maghribia*. Actuellement, il dirige la partie éditoriale du portail d'information [www.menara.ma](http://www.menara.ma). Parallèlement à ses activités professionnelles, Driss Aissaoui a enseigné la communication institutionnelle à l'Institut supérieur de l'Information et de la communication (ISIC) de Rabat.



### **Mohamed Alaoui Sossey**

Né en 1950 à Errachidia, Mohamed Alaoui Sossey est acteur, metteur en scène, hakawati et professeur-chercheur dans le domaine de l'art, du théâtre et du patrimoine. Il est aussi ambassadeur de la paix auprès de la Fédération internationale de la paix. Retraité du ministère des Sports et de la Jeunesse, Mohamed Alaoui Sossey était directeur d'un centre culturel à Témara et des maisons de jeunes de Témara et de Skhirat. Il a également enseigné le théâtre dans les universités populaires du secrétariat d'Etat Chargé de la Jeunesse, encadré plusieurs ateliers d'écriture de théâtre et participé à plusieurs travaux artistiques. Titulaire d'une licence en lettre de l'Université de Mohamed Ben Abdallah Elkarouiyine de Fès et du diplôme de l'Institut royal de formation des cadres, il incarne actuellement le rôle populaire de *Baba Ichour*.

# Index des notices biographiques

## Editions Alberti



Créée en 2011, Alberti est la seule maison d'édition marocaine spécialisée en bande dessinée. Son objectif est d'offrir aux jeunes un accompagnement pédagogique et artistique. Cette jeune maison d'édition travaille avec des auteurs connus du monde de la BD, mais ambitionne également d'encourager de jeunes talents. Parmi ses publications : *Tagant* ; *Foukroun et les tortues de la Maamora* ; *Les enfants du Royaume* ; *Aïcha K.* ; *Le trésor au bout du voyage, un album muet pour enfants.*

## Alliance Maghreb-Machrek pour l'eau, ALMAE



ALMAE est une association à but non lucratif qui se définit comme un lieu de rencontre, de partage et de communication dans les régions du Maghreb et du Machrek, et qui contribue à résoudre les difficultés d'accès à une eau saine en favorisant la prise de conscience des citoyens, des institutions locales, nationales et internationales ainsi que du secteur privé. Elle considère, depuis sa création en 1994, que l'accès à une eau saine est un droit fondamental du citoyen et contribue au débat sur les choix de développement et d'environnement. Elle porte une attention particulière aux composantes environnement, femmes et enfants et privilégie une approche participative, intégrée et transversale.

## Alliance marocaine pour l'eau, AME



L'AME œuvre en faveur de la problématique « eau et développement durable ». A cet effet, elle réalise des campagnes de sensibilisation et d'éducation et organise des colloques, des séminaires, des manifestations scientifiques et des formations. Dans une perspective de développement durable, l'AME s'appuie sur la coopération avec toute institution, organisation ou association nationale, régionale ou internationale qui vise les mêmes objectifs.



### **Al Maarif Al Jadida**

El Maârif Al Jadida a été créée en 1982 dans le cadre du développement de la librairie Al Maârif. Spécialisée dans un premier temps dans l'édition de manuels scolaires, son catalogue s'est élargi à la littérature, à la poésie et aux essais (philosophie, histoire, ...) en arabe et en français. Adossée à une imprimerie, El Maârif Al Jadida est aujourd'hui une des plus importantes maisons d'impression et d'édition nationales.



### **Rachid Amor**

Né en 1963 à Casablanca, Rachid Amor est Commissaire de police et chef de la Brigade des mineurs à Rabat. Il est titulaire d'une licence en études islamiques à la Faculté de lettres à Rabat. Rachid Amor a participé à plusieurs séminaires et formations liés à la protection des enfants et des femmes, les crimes commis sur les enfants via Internet, la criminalité informatique, ...



### **Architectes non Anonymes**

AnA - *Architectes non Anonymes* est un mouvement associatif dont l'ambition est de contribuer à l'ouverture de l'architecture contemporaine marocaine sur son environnement et sur la sphère culturelle. AnA est ainsi porté par une dynamique de jeunes professionnels, réunis autour d'une *movida architecturale* afin de mener une réflexion sur le devenir de leur métier et de son rôle face aux défis que posent les mutations sociales, culturelles et urbaines. Cette réflexion porte principalement sur le renouveau de l'architecture contemporaine au Maroc et sur sa contextualité dans une époque marquée par la globalisation. AnA se veut aussi être une plateforme « multimodale » culturelle, ancrée dans les aspirations et attentes d'une génération, au carrefour de différents champs, artistiques notamment (peinture, photographie, paysagisme, urbanisme, ...). *Architectes non Anonymes* a enfin pour vocation de promouvoir et de communiquer au plus grand nombre la culture architecturale afin que l'usager citoyen se réapproprie pleinement son espace de vie et son environnement.

# Index des notices biographiques

## Association Al Jisr

Créée en 1999, l'Association Al Jisr est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre à la sensibilisation des entreprises privées pour encourager leur implication dans l'éducation. Les entreprises ainsi mobilisées sont appelées à parrainer des établissements scolaires et appuyer les comités de gestion des écoles, en vue d'assurer leur mise à niveau et développer les systèmes internes de gestion. Al Jisr a mis en œuvre des projets phares dont notamment le projet *Green Chip*, un centre de formation par apprentissage (CFA), qui vise à assurer la formation et l'insertion de 240 jeunes déscolarisés et défavorisés. L'association s'investit également dans le préscolaire dans le monde rural, le soutien scolaire, l'utilisation des TIC dans l'éducation, ...

## Association Al Karam

Créée à Marrakech en 1997 et reconnue d'utilité publique en 2001, l'association Al Karam vise essentiellement la protection des enfants en situation précaire ainsi que la prévention et la lutte contre le travail, la mendicité, l'exploitation physique et sexuelle des mineurs. Les actions d'Al Karam sont menées à travers la mise en place d'un centre d'accueil où 60 enfants peuvent être hébergés temporairement si nécessaire et recevoir une aide de première urgence. Des animations éducatives et psychosociales sont quotidiennement assurées dans ces mêmes centres, une assistance médicale, administrative et juridique est également assurée, ainsi qu'un accompagnement et un suivi des enfants et de leur famille visant leur réinsertion familiale, scolaire et/ou professionnelle.

## Association Bayti

Créée en 1995, l'association Bayti œuvre pour aider les enfants des rues, les enfants victimes de violences, les enfants exploités sexuellement ou économiquement, les migrants mineurs non accompagnés et les enfants privés d'environnement familial ou issus de milieux très défavorisés. A travers des ateliers d'écoute, d'orientation et d'expression, des activités ludiques (sport, théâtre, travaux manuels, ...), l'accompagnement juridique et administratif, Bayti œuvre pour la prévention contre l'exclusion, la violence et l'exploitation, la protection physique et psychologique, juridique et sociale, la réhabilitation psychosociale, la réinsertion scolaire et familiale, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes et la promotion des droits de l'enfant.





### Association Bébés du Maroc

L'association Bébés du Maroc vise à créer des changements positifs dans la vie des bébés, des enfants et des parents marocains. Elle œuvre pour développer la prise de conscience et l'acceptation des responsabilités du citoyen vis-à-vis des enfants en détresse (privés de leurs familles, malades, handicapés, analphabètes, etc.), promouvoir *la kafala* des enfants privés de leurs familles et organiser des sessions de formation et de sensibilisation sur tout thème en relation directe ou indirecte avec la vie de la famille et de l'enfant. Elle mène aussi des actions de promotion et d'information de l'opinion publique sur les activités des autres associations œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance au Maroc.



### Association Chouala pour l'Education et la Culture

Créée en 1975, l'association Chouala pour l'Education et la Culture (ACEC), reconnue d'utilité publique, regroupe 92 sections dans 14 régions du Maroc. Elle œuvre pour l'éducation à la citoyenneté, à la démocratie et aux droits de l'Homme, et plus particulièrement en faveur des droits des jeunes. L'Association s'est fixée pour mission l'action pour les droits des jeunes et des enfants, la promotion de la culture marocaine dans ses dimensions locale et universelle, la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement durable. Elle met en place des programmes d'animation pédagogique et culturelle, organise des colonies de vacances au profit des enfants et des jeunes à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc, publie la revue *Chouala* et des ouvrages.



### Association Kane Ya Makane

Créée en 2009, l'association Kane Ya Makane œuvre pour faire de l'art un vecteur de développement éducatif, socioéconomique, culturel et humain au Maroc. Partant de la conviction que l'art et la culture peuvent constituer de formidables vecteurs de renforcement de la confiance en soi, de diffusion de valeurs humaines et démocratiques, de développement de la personnalité et de renforcement de perspectives de développement, sa création s'inscrit également dans l'optique de développer les multiples talents des enfants et des femmes vivant dans des conditions de précarité. Au moyen de programmes artistiques et culturels adaptés, destinés aux enfants, jeunes et femmes, l'association vise ainsi à favoriser le développement socioéconomique des femmes par la mise en place de programmes leur permettant de développer une activité génératrice de revenus, participer à la généralisation et à l'amélioration de l'éducation de base, participer à la lutte contre l'abandon et l'exclusion scolaire, valoriser et diffuser le patrimoine culturel national et international et valoriser l'art en tant qu'outil d'expression, de création et de diffusion des valeurs démocratiques.

# Index des notices biographiques



## **Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse – AMEJ, Section de Berrechid**

La section de Berrechid de l'Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse agit en faveur du développement éducatif, intellectuel et social des enfants et des jeunes à travers la promotion de l'esprit de créativité et du bénévolat auprès des publics jeunes. Elle vise l'enracinement des valeurs de pluralisme et de diversité ainsi que le renforcement des principes de démocratie, de justice, de liberté et de droits humains.



## **Association marocaine des Petits Débrouillards, AMPD**

L'AMPD a été créée à Rabat en 2005. Elle se veut une structure d'éducation et de loisirs, axée sur les activités scientifiques, techniques et environnementales. Le concept des Petits Débrouillards est une expérience canadienne importée en France, en Belgique, au Maroc et dans d'autres pays. L'idée est d'offrir la possibilité aux enfants de 4 à 14 ans de s'initier aux activités scientifiques d'une manière ludique et interactive. A cet effet, l'AMPD propose aux enfants des animations qui permettent à chacun de découvrir le monde par une démarche scientifique : observer, expérimenter, se poser des questions, apprendre en s'amusant et en s'émerveillant. Elle entend diffuser la culture scientifique et technique partout et pour tous. Sa programmation de proximité est variée et s'étale sur toute l'année.



## **Association Neô Maroc**

Constituée en juillet 2001, Neô Maroc est une association à but non lucratif qui regroupe principalement, mais non exclusivement, des personnes nées au Maroc et vivant en France. Elle organise des rencontres, des spectacles, des manifestations à caractère éducatif, social, culturel et artistique, des actions de réinsertion sociale, des formations ainsi que toutes les initiatives visant à valoriser les formes et les expressions de cohabitation harmonieuse entre les différentes communautés. L'association s'est fixée comme objectifs de rassembler chaque année autour de la tradition marocaine tous ceux qui partagent et défendent ses valeurs pour participer à des spectacles, des exhibitions (la Fantasia), des expositions, des débats, favorisant la réinsertion de jeunes en grande difficulté et en créant «un chantier école» autour de métiers de l'artisanat.



### **Association Shahrazad**

L'association Shahrazad est une association à but non lucratif créée en 2000. Elle a pour objectifs la réhabilitation de la mémoire à travers le conte et la consécration de son importance culturelle, en contribuant à créer une dynamique sociale avec et autour de l'école. L'action de Shahrazad consiste à accompagner les jeunes et les moins jeunes pour qu'ils développent leur imaginaire et retrouvent confiance en eux et dans leur culture. Elle organise des semaines autour du conte dans les différentes délégations de l'Education Nationale de Casablanca. L'action de Shahrazad se déroule auprès des élèves de l'enseignement public des quartiers périphériques, mais aussi dans le centre de réforme de Oukacha et dans le centre d'éducation des adultes de la Maison d'Anfa.

### **Association Sourire de Reda**

L'Association Sourire de Reda agit dans la prévention des effets de l'isolement et de la solitude chez les jeunes dont notamment le suicide. Dans cet objectif, l'association a mis en place un site [www.stopsilence.org](http://www.stopsilence.org), premier espace d'écoute anonyme réservé aux jeunes. Cet espace est consacré à une écoute bienveillante et centrée sur la personne du jeune, dans le respect d'une stricte confidentialité. *Stop Silence* est gratuit et accessible de toutes les régions du Maroc. Son objectif est d'apporter au jeune appelant un soutien ponctuel et immédiat à un moment difficile de sa vie, et de l'aider à mettre des mots sur sa souffrance afin de lui permettre de retrouver sa propre initiative. Les écoutants, sélectionnés pour leurs aptitudes d'écoute, leur sens de la responsabilité, leurs capacités de remise en question personnelle et de travail en équipe, reçoivent une formation approfondie conformément aux meilleures pratiques internationales.

### **Association de soutien au programme de réadaptation à base communautaire, région Chaouia-Ouardigha**

La réadaptation à base communautaire (RBC) est une stratégie de développement communautaire pour la réadaptation, l'égalisation des chances et l'intégration sociale de toutes les personnes en situation de handicap. La mise en œuvre de la RBC fait appel aux efforts conjugués des personnes handicapées elles-mêmes, de leur famille, leurs communautés et des services sociaux de santé, d'éducation et de formation professionnelle appropriée. Cette association vise la réinsertion des personnes en situation de handicap, la protection des enfants et des jeunes en situation de handicap contre toute atteinte à leurs droits, l'information et la sensibilisation des jeunes et leurs familles sur leurs rôles dans le processus de la réinsertion.



# Index des notices biographiques



## Association Touensa

L'association Touensa est issue du Pacte Citoyen créé en Tunisie sur Facebook le 12 janvier 2011. A la base, ce pacte se voulait une cause fédératrice œuvrant pour la mise en place d'un processus démocratique. Au fil du temps et révolution oblige, ce pacte a redéfini ses objectifs. Il s'organise, aujourd'hui, sous forme d'une association non partisane pour la sensibilisation des jeunes à l'action politique. Lahlouba, personnage de bande dessinée, a été créée par Touensa pour sensibiliser les enfants en Tunisie aux enjeux de la démocratie. Sa mission : sensibiliser la société civile aux grands enjeux de la démocratie, de manière ludique et didactique. Après avoir insisté sur l'importance d'accéder à une information pluraliste et transparente, la fillette évoque aujourd'hui, de bulle en bulle, d'autres principes démocratiques tels que la bonne gouvernance, l'égalité, les droits de l'homme ou la justice.



## André Azoulay

Né en 1941 à Essaouira, André Azoulay est Conseiller de SM le Roi Mohammed VI et président de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue des cultures. Il est également membre du Comité des sages pour l'Alliance des civilisations à l'ONU et président du Festival *le Printemps musical des alizés* à Essaouira. Le 4 avril 2013, la ville de Marseille, capitale européenne de la culture, a attribué la médaille de la paix à André Azoulay, en tant qu'« Ambassadeur du citoyen de la Méditerranée ».



## Amina Balafrej

Amina Balafrej, professeur de médecine, Chef du service de diabétologie pédiatrique de l'hôpital des enfants de Rabat a créé le premier service de diabétologie pédiatrique du Maroc, service qui accueille plus de 130 nouveaux enfants diabétiques chaque année.

Le Professeur Amina Balafrej a réuni autour d'elle une équipe pluridisciplinaire et a travaillé sans relâche à la sensibilisation et à la prise en charge du diabète chez l'enfant. Elle est la fondatrice et la présidente de l'association *Badil* d'aide aux enfants diabétiques qui œuvre à la sensibilisation des pouvoirs publics, des autorités sanitaires, des diabétiques et de leurs parents au problème du diabète. L'association cherche également à améliorer la qualité des prestations offertes aux enfants diabétiques.

et à garantir la pérennité en organisant une prise en charge médicale des enfants malades, en où intégrant l'information, la formation, le soutien psychologique et le conseil des malades et de leur famille. *Badil* a mis en place des formations quotidiennes relayées par les professionnels de la santé impliqués dans l'association et a mis en place en 1986 la consultation spécialisée à l'Hôpital d'enfants. Le 31 août 2013, le professeur Amina Balafrej a été percutée au volant de sa voiture par un jeune qui circulait à une grande vitesse ; elle est toujours dans le coma dans un hôpital en France.

### **Révérénd Moses Benson Khanu**

Né en Sierra Leone en 1937, titulaire de deux Masters et d'un *Bachelor* en théologie et en éducation, Révérend Moses Benson Khanu est l'actuel président de l'INDH de la Sierra Leone. Il a également accumulé des diplômes en résolution de conflits et en leadership. Après avoir assumé plusieurs postes de responsabilité au sein de l'église, le Révérend a été nommé Président du Conseil des Eglises de la Sierra Leone en 1999 puis commissaire au sein de l'INDH de la Sierra Leone en 2007 jusqu'à ce qu'il en assume la présidence à partir de l'année 2012.

### **Aziza Bestani**

Vice-présidente du tribunal correctionnel de première instance de Casablanca, juge des mineurs dans le même tribunal, Aziza Bestani est également professeur à l'Institut supérieur de la magistrature. Elle est membre du bureau exécutif de l'Association de la femme juge et de la commission régionale de la prise en charge des femmes et des enfants à Casablanca. Elle a participé à la préparation d'un projet de loi sur le code de la famille avec l'association Bayti et d'un autre projet de loi sur les sanctions alternatives avec l'Amicale Hassania des magistrats et l'association Bayt Al Hikma. Elle a également participé au lancement du projet des services sociaux assurés aux enfants dans les Centres de protection de l'enfance, réalisé par l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Maroc, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports.

# Index des notices biographiques



## **Mohamed Beyoud**

Né en 1973 à Béni-Mellal, Mohamed Beyoud est passionné par la bande dessinée et le dessin de presse. Titulaire d'une licence en langue et littérature française à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Béni-Mellal, il a également poursuivi des études en médiation culturelle à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Ben M'sik. Mohamed Beyoud, qui est aujourd'hui responsable du Service Action culturelle de l'Institut Français (IF) de Meknès, est également directeur artistique du Festival International du cinéma d'animation de Meknès (FICAM) depuis son lancement en 2001. Ce Festival, qui est le premier de son genre en Afrique et dans le monde arabe, est organisé par la Fondation Aïcha et l'IF de Meknès. Le FICAM a pour ambition de sensibiliser et de favoriser l'éducation à l'image des enfants et des jeunes du Maroc. Mohamed Beyoud a également collaboré comme dessinateur de presse à des émissions de télévision et à des publications de la presse écrite au Maroc.



## **Mohamed Cheikh Biadillah**

Né à Smara en 1949, Mohamed Cheikh Biadillah est titulaire d'un doctorat en médecine. Il a d'abord exercé à l'hôpital Ibn Rochd à Casablanca, avant d'y être nommé chef de service. Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Casa, Mohamed Cheikh Biadillah a été élu parlementaire plusieurs fois. Il était président de plusieurs commissions parlementaires, ministre de la Santé, membre du Bureau de l'Union des parlements d'Afrique et membre de la Commission consultative de l'OMS de la région MENA. L'actuel Président de la Chambre des Conseillers a publié plusieurs contributions scientifiques dans des revues médicales spécialisées. Ancien Wali de la Région de Doukkala-Abda et Gouverneur de la province de Safi, membre du Conseil Consultatif Royal pour les Affaires Sahariennes (CORCAS), il a également été décoré par SM le roi Mohammed VI du *Wissam Al Arch* de l'ordre de Commandeur.



### **Anis Birou**

Né en 1962 à Berkane, Anis Birou est titulaire d'un diplôme d'ingénieur statisticien-économiste avec le grade d'ingénieur en chef. Il a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du ministère des Travaux Publics. Ancien chef de cabinet de la secrétaire d'Etat à l'Entraide Nationale, puis du ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, il a aussi occupé le poste de Secrétaire général du ministère de la Modernisation des Secteurs Publics. En 2004, il a été nommé Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle. Anis Birou est aujourd'hui ministre Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration.



### **Nabila Bouabid**

Née en 1977, Nabila Bouabid est Capitaine, Chef du service social et chargée du dossier « droits des enfants » à la Gendarmerie Royale. Diplômée du Centre d'instruction des services sociaux et titulaire d'une licence en droit privé de l'Université Mohamed V, elle poursuit, parallèlement à sa carrière professionnelle, ses études à l'Ecole Royale des Officiers de la Gendarmerie.



### **Touraya Bouabid**

Chez Touraya Bouabid, l'associatif est une seconde nature, une raison d'être, "une culture" comme elle aime à le dire. Le traitement de la tuberculose est son terrain de choix. C'est ainsi qu'elle avait engagé ses fonds propres pour rénover le service dédié à cette maladie à l'hôpital Moulay Youssef Al Akkari de Rabat. Peu à peu, elle a fini par attirer l'attention de plusieurs médecins qui, encouragés par son enthousiasme et sa détermination, lui proposent de lui prêter main forte et de créer ensemble une association. C'est ainsi que naît en 1986 l'Amat, l'Association de Rabat-Salé d'aide médico-sociale aux tuberculeux. Le 15 octobre 2013, Touraya Bouabid a été nommée administratrice au sein du premier conseil d'administration de la Fondation pour l'éducation et la culture franco-arabe dont la Présidente Fondatrice est feu Mme De Gaulle.

# Index des notices biographiques



## **Ahmed Boukous**

Né en 1946 à Lakhssasse dans la province de Tiznit, Ahmed Boukouss est titulaire d'un Doctorat de troisième cycle en sciences sociales de l'Ecole pratique des hautes études de Paris et d'un Doctorat d'Etat en linguistique de l'Université de Paris 8. Le Président de l'IRCAM est également lauréat du cycle supérieur de gestion de l'ISCAE. Expert chargé des questions de la langue, de l'éducation et des droits de l'Homme auprès de plusieurs organismes au Maroc et à l'étranger, Ahmed Boukous a également enseigné l'amazighe à l'Institut supérieur d'archéologie et du patrimoine (INSAP) de Rabat. Professeur universitaire, Ahmed Boukous a dirigé de nombreuses thèses, notamment sur l'amazighe. Il est également auteur de plusieurs publications et articles dans les domaines de la sociolinguistique, de l'éducation, de la langue et de la culture amazighe dans des revues nationales et internationales.



## **Adjidjatou Bouraima**

Mme Bouraima Adjidjatou est l'actuel Secrétaire permanente de la Commission nationale des droits de l'Homme du Togo et l'ancienne Chef de la Division chargée de la Promotion des Droits de la Femme de la Protection de l'Enfance et des autres groupes spécifiques. Elle est née le 26 novembre 1971 à Yaoundé (Cameroun) et a obtenu sa maîtrise en sciences sociales de l'Université de Lomé (Togo) en 2004. Elle a par ailleurs contribué à plusieurs études sur l'enfance, notamment sur «la protection judiciaire des mineurs au Togo» réalisée avec l'appui financier de l'Organisation internationale de la francophonie. Mme Bouraima a également participé à l'élaboration du rapport de Jean-Bernard Marie sur « Les Institutions nationales des droits de l'Homme de l'espace francophone et leur rôle dans la promotion et la protection des droits de l'enfant».

## **Centre local d'information et d'orientation pour les personnes handicapées, CLIO**

Créé en 2008, le Centre local d'information et d'orientation pour les personnes handicapées (Clio) adopte une approche globale du handicap couvrant l'ensemble des secteurs clefs de la participation sociale de l'enfant ou de l'adulte en situation de handicap. Le Clio constitue un dispositif pilote d'accueil de proximité, d'information et d'orientation destiné aux personnes handicapées et leur entourage de la ville de Salé. Il a pour mission d'accueillir, d'écouter, de conseiller, d'analyser les demandes, de mettre en lien les personnes handicapées avec des organismes et individus répondant à leur besoin et les orienter



vers des services ou spécialités adaptés. Le personnel du Clio assure un rôle d'écoute, d'orientation et de conseil, tout en accompagnant la personne pour qu'elle reste pleinement actrice de ses choix et de l'élaboration de son projet, en fonction de ses objectifs/besoins et des opportunités/contraintes de son environnement.



### **Centres de sauvegarde de l'enfance - Ministère de la Jeunesse et des Sports**

Les Centres de sauvegarde de l'enfance sont des établissements socio-éducatifs relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils accueillent, sur décision judiciaire, des enfants ayant commis des infractions pénales ainsi que des enfants en situation difficile. Ces centres ont pour missions d'assurer la rééducation et la réinsertion des enfants placés, notamment en formulant des recommandations et des projets éducatifs susceptibles d'aider l'autorité judiciaire à prendre la décision adéquate concernant l'enfant, en offrant des services et des prestations socio-éducatives et sanitaires, en assurant la formation scolaire et professionnelle et en renforçant les liens entre l'enfant et sa famille. Le réseau actuel des Centres de sauvegarde de l'enfance compte 20 centres dont 15 pour garçons et 5 pour filles.

### **Fouad Chafiqi**

Docteur d'Etat en sciences de l'éducation de l'Université Victor Segalen - Bordeaux 2 et Docteur de 3ème cycle en didactique des sciences de l'Ecole normale supérieure de Rabat, Fouad Chafiqi était enseignant-chercheur en didactique des sciences à l'Ecole normale supérieure de Marrakech. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du ministère de l'Education Nationale. Membre du Bureau international de l'éducation à Genève et du Comité de suivi de l'*International Consortium for Researchers And Specialists in Education and Evaluation*, Secrétaire général de l'Association mondiale des sciences de l'éducation, professeur invité à la Chaire de l'UNESCO des sciences de l'éducation à l'Université Cheikh Anta Diop, Fouad Chafiqi est aussi membre des comités de lecture de plusieurs revues scientifiques. Il a publié une vingtaine d'articles en sciences de l'éducation et en didactique des sciences dans des revues nationales et internationales.

# Index des notices biographiques



## **Khadija Chakir**

Ancienne inspectrice générale au ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, Khadija Chakir est membre du Conseil supérieur de l'enseignement, de l'Instance Centrale de prévention de la Corruption (ICPC), du comité scientifique et du comité de rédaction de la revue *Al-Madrassa al-Maghribiya*. Elle est aussi membre du groupe des experts marocains accrédités par le Bureau des Nations unies, chargé du suivi de la mise en œuvre de la Convention internationale contre la corruption.



## **Yassine Chokry**

Yassine Chokry est avocat au barreau de Casablanca depuis 1980, membre fondateur de la Commission nationale des colonies de vacances et militant associatif dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ancien président de l'Union des organisations marocaines éducatives, ancien président du Conseil fédéral marocain pour les Unions des organisations de l'enfance et de la jeunesse, membre du secrétariat général de l'Union maghrébine de l'enfance, Yassine Chokry a contribué au projet de réforme de la loi des associations préparé par le Conseil fédéral. Il a rédigé plusieurs articles pour défendre le monde associatif éducatif et les droits des enfants.



## **Ciné Club Kénitra**

Le Ciné-club de Kénitra vise la diffusion de la culture cinématographique par l'organisation de projections de films culturels et de documentaires suivie de discussions et débats. Le Ciné-club organise également des conférences, des séminaires, des semaines du film et des événements culturels sur diverses questions liées à l'art et son évolution. Il organise chaque année le Festival du court métrage de Sebou, le Forum cinéma et droits de l'homme et une manifestation régulière sur le cinéma et les femmes.



## Clubs de la citoyenneté et des droits de l'Homme - Ministère de l'Education nationale

Créés au sein des établissements scolaires, les Clubs de la citoyenneté et des droits de l'Homme ont pour mission d'inculquer un ensemble de valeurs et de comportements responsables aux enfants, tout en développant leurs talents, leur autonomie et leur capacité de prise de décision. Leur nombre frôle actuellement les 1000 clubs, bénéficiant à plus de 26.000 élèves à travers le Maroc. Ils constituent un cadre éducatif où les élèves peuvent s'ouvrir sur d'autres formes d'apprentissage qui se basent sur le dialogue, la participation et l'initiative afin de prendre connaissance des principes élémentaires des droits de l'Homme et apprendre les principes de la citoyenneté, des droits et obligations et de l'égalité des genres.



## Club Conscience Estudiantine, CCE

Créé en 2007, le CCE est un club d'étudiants de la Faculté des sciences Ain Chock. Il milite principalement en faveur de l'amélioration de la situation estudiantine. Le club a pour finalité de créer une culture alternative, de développer la pensée critique d'une manière objective chez les étudiants, de lutter contre toutes formes d'oppression intellectuelle au sein de la faculté, de faire naître un esprit de communication et de débat entre étudiants et d'ouvrir la faculté à son entourage socioculturel. Depuis sa création, le club a organisé plus de 70 activités « une heure de lecture », plus de 100 projections de films, deux pièces de théâtre, 9 concerts, plus de 100 tables rondes, plusieurs éditions des journées mondiales (journée d'étudiants, journée de la terre, journée de la femme, ...), six activités d'envergure internationale, plus de 20 conférences, deux expositions photos et nombre de formations.



## Club Science Citoyenne

Créé à la Faculté des sciences d'Ain Chock à Casablanca, le Club Science Citoyenne œuvre pour participer à la promotion et à la diffusion de la culture scientifique et technique et susciter l'esprit de création et d'innovation pour faciliter la diffusion et l'appropriation des savoirs par le grand public.

# Index des notices biographiques



## **Zelinda Maria Silva Cohen Correia e Silva**

Née en 1957 dans l'île de Santo Antão, titulaire d'une licence en histoire de l'Université de Sao Paulo du Brésil, Mme Zelinda Maria Silva Cohen Correia e Silva est l'actuelle Présidente de la Commission nationale des droits de l'Homme et de la citoyenneté du Cap Vert. Directrice de la Bibliothèque Nationale et du livre, elle est auteur de plusieurs publications en portugais sur l'histoire du Cap Vert : *História Geral de Cabo Verde* (1989-2001) et *Os Filhos da Folha* (Cabo Verde – sécs. XV-XVII) - (2007).



## **Collectif associatif pour l'éradication du travail des petites filles**

Le Collectif associatif pour l'éradication du travail des petites filles est un groupe d'associations marocaines œuvrant pour la promotion des droits de l'enfant. Instance de réflexion et de partage de bonnes pratiques, le Collectif est aussi un outil de coordination et de mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de plaidoyer pour lutter contre l'exploitation des enfants dans le travail domestique. Il œuvre pour l'adoption d'un cadre juridique clair, applicable et intégrant les moyens de sa mise en œuvre, interdisant et sanctionnant cette pratique. Le Collectif développe des actions de sensibilisation de la société aux risques du travail domestique des mineures et aux droits de l'enfant.



## **Collectif Autisme Maroc**

Le Collectif Autisme Maroc est un réseau national composé de 24 associations de familles des personnes affectées par l'autisme. Il a été créé en 2006, au lendemain de l'Année de l'autisme. Sa mission consiste à impulser une nouvelle dynamique qui permettra à tous d'écouter la voix des personnes autistes et leurs familles, promouvoir les droits des personnes avec autisme, plaider pour l'inclusion des personnes avec autisme dans toutes les politiques publiques et sensibiliser et former à l'autisme. Le Collectif tente de développer les réponses adéquates à l'incompréhension de l'autisme, le défaut de services adaptés et de qualité, l'isolement des familles face au poids financier des prises en charges, la persistance de différentes formes de discrimination et des pratiques de maltraitance et l'absence de stratégie nationale.



### **Colokolo des arts de la rue**

Fondée en 2007 à Essaouira, Colokolo est une association réunissant diverses disciplines créatives, expressives, vivantes, sportives et artistiques. Installée à Casablanca 2009, Colokolo a fusionné avec l'association Les Etoiles vertes de Mohammedia. Spécialisée dans le cirque et ayant acquis une expertise à travers les années, Colokolo des arts de la rue œuvre pour développer la passion et l'activité du cirque au Maroc. C'est en 2010 que son chapiteau est installé à la Fabrique culturelle des anciens abattoirs de Casablanca où le collectif a ouvert le « LABO », lieu de création, de formation et d'expérimentation dans le domaine des arts du cirque et des arts de la rue. Aujourd'hui, grâce aux ateliers organisés dans les écoles et la production de spectacles de rue dans différentes villes du Maroc, le cirque est sorti du chapiteau dans la rue.



### **Comité de Soutien à la Scolarisation des Filles rurales, CSSF**

Le CSSF est une association à but non lucratif créée en 1998 et reconnue d'utilité publique depuis 2007. Elle vise à lutter contre la déperdition scolaire des filles dans le milieu rural, faciliter leur accès aux différents cycles de l'enseignement, soutenir et initier des actions améliorant les conditions de leur scolarisation. A titre d'exemple, le programme « Une bourse pour réussir » a permis de scolariser plus de 2.500 filles au niveau de plus de 40 communes rurales. Le CSSF continue son action et estime nécessaire de provoquer la mobilisation générale de la société, pour que la question de l'éducation en général, et celle des filles en particulier, soit dorénavant placée au centre de toutes les actions de développement.



### **Conseils Communaux des Enfants et des jeunes, CCEJ**

Les CCEJ sont un espace de participation citoyenne dans le but d'institutionnaliser la participation civique des jeunes et de renforcer la gouvernance locale sur la base d'une approche démocratique participative. Les membres élus de ces conseils sont âgés de 8 à 30 ans. Chacun des candidats se présente aux élections avec son programme qu'il s'emploie à défendre devant les électeurs. Chaque conseil est élu pour un mandat de deux ans, dans le respect du principe de la parité. Le premier CCEJ est né au Maroc sur la commune rurale d'Ouisselsate dans la province d'Ouarzazate. Aujourd'hui, ils sont au nombre de cinq.

# Index des notices biographiques



Ordre National des Architectes du Maroc,  
Conseil Régional du Centre

## Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la région centre est une organisation professionnelle regroupant l'ensemble des architectes des secteurs privé et public de la région de Casablanca, ce qui en fait l'instance la plus puissante en termes d'adhérents de la profession. Il a en charge la protection de la profession d'architecte au niveau régional, son organisation, le règlement de litiges ainsi que l'organisation d'activités culturelles liées à l'architecture et à la ville.

## Aida Costa Injai Fernandes

Titulaire d'une licence en droit, experte en droits de l'Homme, des femmes et des enfants, Mme Aida Costa Injai Fernandes est l'actuelle présidente de l'INDH de la Guinée Bissau, et a notamment contribué à la révision du code pénal de son pays notamment le volet relatif aux femmes et aux enfants. Mme Aida Costa Injai Fernandes a notamment occupé les fonctions de professeur universitaire, de vice-directrice de la Faculté de droit de Bissau, de membre de la Commission technique législative de la primature et de vice-présidente de la Commission interministérielle aux droits de l'Homme. Elle est également membre du réseau de la CEDEAO des droits de l'Homme et du Réseau africain des droits de l'Homme et de la Commission nationale des réfugiés et des déplacés internes.

## La Croisée des Chemins

La Croisée des Chemins est une maison d'édition marocaine qui défend une vision citoyenne du métier d'éditeur. De ce fait, elle prône le droit à l'information et à l'expression d'une identité spécifique du Maghreb moderne. Depuis sa création en 1996, cette maison d'édition aligne plus de 600 titres dans des domaines variés, de l'essai au roman, avec un intérêt particulier pour le « *Beau Livre* » sur le patrimoine marocain.





### **Susan Yahcit Dala**

Dala Susan Yahcit est actuellement la juriste principale de la Commission nationale des droits de l'Homme du Nigéria. Née en 1972 à Abuja (Nigéria), elle est titulaire d'un Bachelor en droit. Elle travaille sur l'évaluation des systèmes de protection des enfants en collaboration avec l'UNICEF. Experte des droits des enfants, elle a mis ses compétences d'avocate au service des droits de l'Homme, de la bonne gouvernance en vue de contribuer au développement de son pays.

### **Dar Al Atfal Bernoussi**

Dar Al Atfal Sidi Bernoussi est un centre social abritant 300 enfants de sexe masculin, pensionnaires à temps plein, en majorité des enfants privés de famille, orphelins ou issus de familles démunies. Plus connu sous le nom d'orphelinat de Sidi Bernoussi, l'établissement a ouvert ses portes en 1986 et mis en place en 2006 un comité de gestion. S'étalant sur une superficie de 16.400 m<sup>2</sup>, Dar Al Atfal Bernoussi comporte tous les espaces nécessaires pour assurer un lieu de vie à ses pensionnaires (dortoirs, sanitaires, réfectoires, cuisines, ...) et permettre à ses pensionnaires d'évoluer dans des conditions favorisant leur épanouissement, grâce aux espaces éducatifs (salles de classe, centre informatique, bibliothèque, ludothèque, mosquée,...) et aux espaces d'activité et loisirs (terrains de sport, jardins, ...).



# Index des notices biographiques



## Délégations du Ministère de l'Education Nationale

Seize délégations régionales du ministère de l'Education Nationale accompagnent le CNDH dans l'animation de son stand. En organisant des visites de leurs élèves au stand du CNDH ou en mobilisant des élèves pour des animations spécifiques, ces délégations ont montré leur intérêt et leur implication dans la défense et la préservation des droits des enfants. Pour la Région du grand Casablanca : Ain Chock, Ain Sebaâ- Hay Mohammadi, Benmsik, Casa-Anfa, Derb Sultane-Al Fida, Hay Hassani, Mediouna, Mohammedia, Moulay Rachid-Sidi Othmane, Nouasser et Sidi Bernoussi-Zanata. Pour la Région Chaouia Ourdigha : Benslimane, Berrechid et Settat. Pour la Région Doukkala Aabda : El Jadida et Sidi Bennour.

Le Ministère de l'Intérieur a également apporté une aide précieuse en assurant le transport des groupes d'enfants en visite au salon depuis Rabat et Casablanca.

## Djenaba Diallo Sangarba

Née en 1968 à Ouahigouya (Burkina Faso), titulaire d'un Certificat d'aptitude pédagogique (CAP), experte en droits de l'enfant, Mme Djenaba Diallo Sangarba est membre de la CNDH du Burkina-Faso. Elle a été nommée en 2007 au Grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé Agrafe Education et en 2012 au Grade d'Officier de l'Ordre du Mérite Burkinabé. Ancienne membre du Groupe thématique violences faites aux femmes du Réseau de communication d'information et de formation des femmes œuvrant dans les associations (RECIF/ONG) et du bureau exécutif de la Coordination communale des femmes de Ouahigouya (CCFO), elle préside l'association Tabital-Lobal (Développement Durable) et participe au Réseau national de lutte contre la pratique de l'excision.

## Lassana Igo Diarra

Lassana Igo Diarra est le fondateur de la maison d'édition Balani's, spécialisée dans les livres pour la jeunesse et les supports multimédias. Il a joué un rôle novateur dans le secteur en publiant des albums attractifs et ludiques et qui facilitent la lecture pour les enfants. Fondateur du festival international de littérature de jeunesse de Bamako *Kanla Kad*, dont la quatrième édition est prévue du 12 au 15 mars 2014, Lassana Igo Diarra est le directeur de *la Médina*, une Médiathèque à Bamako, qui accueille des cafés littéraires, des soirées de poésie, des après-midis de contes pour le jeune public, des expositions internationales. Globe trotteur et activiste culturel, Lassana Igo Diarra participe aux grandes manifestations littéraires en Afrique et en Europe et produit et anime des émissions à la radio.



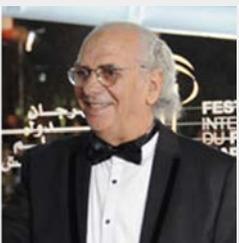
### **Regina de Dominicis**

Regina de Dominicis est la Représentante de l'UNICEF au Maroc, pays qu'elle a rejoint après son poste en Turquie. Avant de rejoindre l'UNICEF, Regina de Dominicis a travaillé comme Directrice de programmes à la Commission européenne, à la Direction générale de l'élargissement et à l'Agence européenne pour la reconstruction en Serbie et au Monténégro et dirigé les négociations de pré-adhésion du Monténégro dans le domaine de la bonne gouvernance. Regina de Dominicis a notamment travaillé sur les problématiques de la primauté du droit, de la réforme de l'administration publique et de la modernisation du système éducatif.



### **Mohamed El Baillal**

Né en 1977 à Laâyoune, Mohamed El Baillal est titulaire d'un diplôme universitaire en histoire et civilisation. Il est membre de la Fédération des entreprises d'artisanat, expert en artisanat et patrimoine et président de l'association *Assil* à Laâyoune. Mohamed Baillal a organisé plusieurs forums nationaux et régionaux, dont un congrès international de jeunes. Il a participé à de nombreuses rencontres internationales sur le patrimoine et a également supervisé la création de coopératives de femmes à Assa et à Guelmim et la création de la plus grande tente sahraouie au Moussem de Tan Tan.



### **Aziz El Fadili**

Né en 1944 à Rabat, Aziz Fadili est un pionnier dans le monde des marionnettistes au Maroc. Il a brillé par sa grande capacité d'improvisation en laissant sa touche artistique sur tout ce qu'il faisait, y compris la météo qu'il a présenté pendant de longues années sur *Al Oula* (TVM à l'époque). En 1953, il a constitué sa première troupe, composée par ses voisins de quartier intéressés par le domaine artistique. Cette troupe donnait des spectacles aux femmes et enfants du quartier chaque vendredi. Progressivement, Aziz El Fadili a élargi son public à travers le Maroc. Pièces de théâtre, spectacles, téléfilms, séries télévisées et films de cinéma. Son *Sandouq Iefraja* aura marqué des générations de Marocain-e-s pour lesquelles Aziz El Fadili, le marionnettiste, le comédien et Monsieur Météo, était et reste une véritable star.

# Index des notices biographiques



## **Mokhtar El Harras**

Professeur, directeur de programmes de masters et de doctorats, Mokhtar El Harras est également président du Laboratoire de recherches et d'études sociologiques au département de sociologie à la Faculté des lettres et des sciences humaines - Université Mohammed V. Il est aussi membre de plusieurs groupes de recherche et de comités scientifiques notamment, le Conseil arabe des sciences sociales, le Comité national en charge de la préparation du projet de loi du Conseil consultatif de la famille et de l'enfance et le comité scientifique de la revue *Hesperis*. Il est l'auteur de plusieurs articles scientifiques dont *Jeunes et media au Maroc* ; *Etudiants, famille et processus d'individuation : cas du Maroc* et *Mutations de la famille au Maroc*.



## **Mhamed El Medkouri**

Né en 1949 à Rabat, titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences politiques, Mhamed El Medkouri a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de l'Office national du transport. Ancien militant au Maroc et en France à l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM), il est aussi responsable local et national au sein du Mouvement de l'enfance populaire depuis le milieu des années 1960. Il a assumé plusieurs responsabilités dans les des secteurs de la formation, des colonies de vacances et des relations publiques, comme il a participé à la mise en place de la Fédération internationale pour l'échange éducatif. Il a supervisé la publication du premier livre marocain sur l'animation pédagogique et a aussi publié plusieurs articles et études sur les colonies de vacances et l'action associative au Maroc.



## **Amina El Messaoudi**

Amina El Messaoudi est professeur de droit constitutionnel à l'Université Mohamed V Rabat-Agdal. Membre de la Commission consultative de la régionalisation, de la Commission consultative de révision de la constitution, elle est aussi experte auprès de plusieurs organismes nationaux et internationaux.



### **Les frères El Messnaoui (Abdennasser et Farid)**

Nés dans l'ancienne médina de Rabat, les frères Abdenasser et Farid El Messnaoui sont réputés depuis plus de trois décennies par leur travail auprès des enfants. Ils ont, en effet, produit plus de 80 chansons destinées aux jeunes et aux enfants. Leur aura a commencé par l'élaboration de l'hymne officiel de l'Association marocaine pour l'éducation de la jeunesse (AMEJ). Ils sont tous les deux fondateurs du Comité national de l'école de théâtre et de ses commissions régionales. Poète de Zajal, ancien journaliste, ancien sportif et acteur associatif, Farid a composé plusieurs génériques d'émissions TV pour enfants. Abdennasser, lui, est compositeur, encadrant national, directeur de colonies de vacances et président de l'association Al Michael pour la culture et l'art.



### **Abdellatif El Moudni**

Secrétaire général du Conseil supérieur de l'enseignement (CSE), Docteur en sociologie des organisations et du travail, chercheur en sociologie et en éducation-formation, directeur de responsable la revue académique (à comité de lecture) *Al-Madrassa Al-Maghribia* et de la revue pédagogique trimestrielle *Les Cahiers de l'éducation et de la formation*, Abdellatif El Moudni a également contribué aux travaux de la COSEF (Commission spéciale éducation-formation) et au Rapport du Cinquenaire. Auteur de nombreuses contributions et articles dans le domaine de la sociologie, le champ politique marocain, les questions de l'école, les langues, les valeurs, la gouvernance, il a récemment publié un livre intitulé : *Dynamiques locales et gouvernance de l'Etat*.



### **El Hossein El Ouardi**

El Hossein El Ouardi est né en 1954. Membre du bureau politique du Parti du progrès et du socialisme, l'actuel ministre de la Santé était également doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca et professeur de l'enseignement supérieur dans ladite Faculté. Spécialiste en anesthésie-réanimation et en médecine d'urgence et de catastrophe, il était également Chef du service d'accueil des urgences au Centre hospitalier universitaire Ibn Rochd et président du Comité de pilotage des urgences à la Wilaya du Grand Casablanca. En plus d'être membre de plusieurs organisations et instances nationales et internationales dans le domaine de la santé, El Hossein El Ouardi est expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en médecine d'urgence et de catastrophe depuis 1998. Il est également l'auteur de plusieurs publications et travaux de recherches dans le domaine médical.

# Index des notices biographiques



## Driss El Yazami

Driss El Yazami est né en 1952 à Fès. Ancien membre de l'Instance Équité et Réconciliation et du Conseil consultatif des droits de l'Homme, le Président du CNDH (Conseil national des droits de l'Homme) et du CCME (Conseil de la communauté marocaine à l'étranger) a été dirigeant de plusieurs ONG internationales œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme. Il a activement contribué à de nombreuses initiatives liées aux questions de l'immigration et des droits de l'Homme et est co-auteur de plusieurs publications ayant traité ces questions. Driss El Yazami est membre du Conseil économique, social et environnemental et a siégé à la Haute Instance du dialogue national sur la réforme de la justice et à la Commission consultative de révision de la constitution. Décoré par SM le Roi Mohammed VI du *Wissam Al Moukafaa Al Wataniya* de l'ordre de Grand Officier et du *Wissam Al Arch* de l'ordre de Commandeur, M. El Yazami est Officier de la Légion d'honneur de la République française, au titre des personnalités étrangères.



## Amina Ennceiri

Née à Taza, Amina Ennceiri réside et travaille en France. Elle est psychosociologue, chargée de mission à l'Office français de l'immigration et de l'intégration, membre du Conseil national des villes et membre de jury ZEP Sciences Po. Elle a également exercé les fonctions de Secrétaire générale adjointe au Haut conseil à l'intégration et de membre au conseil économique, social et environnemental. Membre du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Amina Ennceiri est également présidente du groupe de travail « Approche genre et nouvelles générations » du CCME et de l'Association « Emergence plus ». Elle a été décorée Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2006.

## Espace Al Massar

L'association des parents et tuteurs des enfants trisomiques 21 et son Espace Al Massar veillent depuis 1994 à promouvoir l'éducation inclusive et gratuite, promouvoir le droit à l'accès équitable aux soins et défendre la dignité des personnes ayant une trisomie 21 (T21). Leur action permet de faire face aux difficultés dues à cet handicap, créer un espace d'échanges et de concertation, favoriser l'accès aux soins adaptés, promouvoir la scolarisation et l'intégration dans le milieu scolaire et inciter à la mise en place des mécanismes d'inclusion des jeunes avec T21 dans le marché de l'emploi.





### **Nadia Essalmi**

Diplômée de littérature française, Secrétaire générale de l'Association pour la promotion de l'édition du livre et de la lecture (APELL), Nadia Essalmi, a enseigné la communication. En 1998, elle fonde les éditions Yomad, première maison d'édition de livres pour enfants au Maroc, avec deux préoccupations centrales : mettre le livre à la portée de tous les jeunes, et en particulier ceux de condition modeste, et transcrire la littérature orale marocaine, qui représente une très grande richesse culturelle, dans la littérature pour la jeunesse.

### **Extramuros**

Extramuros est une association socioculturelle et artistiques qui s'est donnée pour mission de promouvoir l'art, sous toutes ses formes et de favoriser la création par le biais des formations, des expositions et des publications. En mettant en place un espace dédié à la formation et à l'apprentissage, Extramuros favorise la transmission, le partage et la diffusion de la création artistique auprès du grand public. L'ensemble de ses activités est voué à la formation, la création et à la diffusion des œuvres d'artistes. Par ailleurs, l'association a pour objectif de mener toute action en faveur de l'éducation à la citoyenneté.

### **Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Ain Sebaâ**

La Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Ain Sebaâ a ouvert ses portes en septembre 2007. Son équipe pédagogique est engagée à faire vivre au quotidien un projet d'établissement innovant, dédié à deux grands enjeux : la performance pédagogique et le développement personnel des lauréats. Dans ce modèle pédagogique, les deux dimensions se conjuguent, de manière dynamique, entre l'être et le savoir, la formation académique et l'engagement citoyen, la réussite sociale et la responsabilité sociétale. Pour cette raison, la cause des droits de l'Homme a fait partie très tôt du référentiel des valeurs de la faculté et inspire, en permanence, ses initiatives en matière de sensibilisation des étudiants aux grandes questions de notre temps. Les droits de l'Homme deviennent partie intégrante des cursus facultaires et constituent plus qu'un enseignement, un engagement citoyen.



# Index des notices biographiques



## Fondation des arts vivants, FAV

La Fondation des arts vivants (FAV) est née de la volonté commune de professionnels et d'amateurs de théâtre, de la société civile et des acteurs économiques. Elle considère le théâtre comme un art qui s'inspire et se nourrit des autres arts de scène et agit sur la dynamique sociale. Espace de création et de partage autour des arts vivants, la FAV œuvre pour le développement et la promotion de la culture du théâtre. Elle aspire à la mise en place d'un espace de dynamisation de la création théâtrale, ouvert sur de multiples expériences artistiques.

## Fondation BMCE

Créée en 1995, la Fondation BMCE vise la préservation de l'environnement et la promotion de l'éducation en milieu rural au profit des enfants démunis. A travers la construction et l'équipement d'unités scolaires en milieu rural (Medersat.com), la Fondation BMCE Bank œuvre pour améliorer la qualité de l'enseignement et améliorer le niveau de vie des populations défavorisées.

## Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement

Depuis sa création en 2001 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui en a confié la présidence à SAR la Princesse Lalla Hasnaa, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement place les enjeux de l'éducation et la sensibilisation au cœur de sa mission. Elle s'inscrit ainsi dans les objectifs fixés par les sommets de Rio 1992, Johannesburg 2002 et Rio 2012 en termes d'éducation pour le développement durable et auxquels le Maroc a souscrit. Plusieurs programmes et projets pilotes dans différents domaines ont été menés avec succès. Ces programmes sont basés sur l'éducation à l'environnement, la sauvegarde du littoral, l'amélioration de la qualité de l'air, le tourisme responsable, la sauvegarde et le développement de jardins historiques, des palmeraies et des oasis.





### **Fondation Tahar Sebti**

Fondée en 1953, reconnue d'utilité publique en 1957, la Fondation Tahar Sebti (FTS) dispense des formations professionnelles pour les jeunes femmes marocaines et des cours d'alphabétisation pour les élèves issus de milieux défavorisés. Active depuis plus de soixante ans, la FTS est un organisme à but non lucratif qui inscrit la dimension citoyenne au cœur de son projet pédagogique. Elle travaille à partir des programmes pédagogiques du ministère de l'Education Nationale et dispose, de par son statut, d'une liberté de mise en œuvre de ses programmes. Une indépendance qui lui permet d'offrir un accompagnement adapté et renforcé grâce à l'utilisation de méthodes éducatives alternatives. Le développement personnel de l'élève constitue l'élément central du projet éducatif de la FTS.

### **Fondation Zakoura Education**

Créée en 1997 et reconnue d'utilité publique, la Fondation Zakoura Education a démarré son activité par la mise en place d'écoles d'éducation non formelle en milieu rural, destinées aux enfants et aux adolescents non scolarisés ou déscolarisés âgés de 8 à 16 ans. En vue de répondre aux besoins complémentaires des populations défavorisées en matière d'éducation et d'alphabétisation, elle a mis en œuvre des modules d'alphabétisation pour adultes et de sensibilisation à l'hygiène et à la santé, puis des programmes intégrés « développement intégré du Douar », des programmes de soutien scolaire et de préscolaire et un programme de bourses. La Fondation Zakoura Education a également mis en place des activités parascolaires telles que le théâtre, le chant, le dessin, l'édition de contes et de proverbes.



### **Zago Hubert Gueu**

Gueu Zago Hubert est Commissaire national aux droits de l'Homme à la Commission nationale des droits de l'Homme de la Côte d'Ivoire. Né en 1968 à Banzandepou, Gueu Zago Hubert est titulaire d'un Diplôme d'Etudes Appliquées en communication et travaille comme conseiller communautaire et formateur aux questions spécifiques aux droits de l'Enfant. Il est membre fondateur du Conseil ivoirien des acteurs de défense des droits de l'enfant et coordonnateur de la Coalition de la société civile pour la paix et le développement démocratique de la Côte d'Ivoire.

# Index des notices biographiques



## **Bassima Hakkaoui**

Bassima Hakkaoui est née en 1960 à Casablanca. Titulaire d'un DES en psychologie sociale, elle enseignait les sciences de l'éducation avant d'être nommée ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social. Bassima Hakkaoui a siégé comme députée du Parti justice et développement (PJD) à partir de 2002 et a remporté un troisième mandat consécutif lors des législatives du 25 novembre 2011.

Présidente de l'Organisation des femmes du PJD et ancienne Présidente de la Commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, Bassima Hakkaoui était également membre de la Commission parlementaire mixte Maroc/UE et de plusieurs organisations arabes et islamiques. Auteur de nombreux travaux de recherche sur la femme, l'approche genre et l'éducation, elle a également contribué à de nombreuses œuvres collectives traitant de ces mêmes thématiques.



## **Feu Abderrahim Harouchi**

Né en 1944 à Casablanca et décédé en 2011, Abderrahim Harouchi a obtenu son diplôme de spécialiste en chirurgie pédiatrique en 1973. Doyen de la Faculté de médecine de Casablanca, membre du Conseil consultatif des droits de l'homme, Abderrahim Harouchi a consacré plusieurs ouvrages aux questions pédagogiques, dont *Apprendre à apprendre* et *La Pédagogie des compétences à l'usage des enseignants et des formateurs*. Il a occupé plusieurs hautes fonctions dont celle ministre de la Santé Publique, puis ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité. Il était également président de l'Association AFAK, active dans le domaine de la promotion des principes et droits civiques et des valeurs de citoyenneté. Connu par sa contribution au développement de la chirurgie pédiatrique au Maroc, il a créé, dans les années 1970, le premier service de chirurgie pédiatrique au Maroc. A l'occasion du 40ème jour de son décès, et grâce à un hommage qui lui a été rendu par SM le Roi Mohammed VI, l'Hôpital d'enfants du CHU porte désormais son nom.



### **Mohammed Idali**

Né à Safi en 1969, Mohammed Idali fait ses premières armes comme calligraphe grâce à l'enseignement rigoureux des maîtres classiques. Titulaire d'un Master aux Beaux-Arts de Rennes et d'une licence en lettres arabes comparées, Mohammed Idali a collaboré à plusieurs publications dont, notamment, *Lettres d'amour* de Khalil Gibran ; *Cheval baie* de M. Annawaji ; *Le jardin des amoureux* de Fatema Mernissi ; *Le chant de l'éternité* de Driss Lahor.



### **Initiative Urbaine Hay Mohammadi, IU**

Fondée en 2002 par des jeunes femmes et hommes originaires du quartier Hay Mohammadi à Casablanca, Initiative urbaine (IU) vise l'amélioration de la qualité de vie des habitants et l'épanouissement de la jeunesse du quartier. L'association ambitionne, à travers ses actions, à améliorer le niveau de scolarité des enfants et des jeunes, renforcer l'employabilité des femmes et des hommes et consolider le lien entre la population et son territoire. Composée initialement de jeunes bénévoles du quartier, l'association a pu se développer autour d'un centre socioculturel proposant du soutien scolaire, des activités culturelles, des sorties pour enfants, une bibliothèque et un cybercafé. En avril 2011, IU a lancé un vaste projet intitulé «*La Ville aux Enfants*» qui vise à renforcer la participation des enfants à la vie démocratique locale, en vue de créer un conseil communal des enfants de Hay Mohammadi. Une webradio et un journal pour enfants ont notamment été mis en place.



### **INSAF**

Depuis 1999, INSAF est engagée pour le développement d'une société qui garantit à chaque femme et à chaque enfant le respect de leurs droits dans un environnement digne et responsable. INSAF œuvre contre la pauvreté et l'exclusion des femmes et des enfants en situation difficile à travers 3 axes stratégiques : la prévention de l'abandon des enfants nés hors mariage par leur protection, le soutien et la réinsertion sociale et professionnelle des mères célibataires et la lutte pour l'éradication du travail domestique des filles âgées de moins de 15 ans.

# Index des notices biographiques



## **Institut National des Beaux-Arts de Tétouan, INBA**

L'Institut national des beaux-arts (INBA) de Tétouan est un établissement supérieur de formation dans le domaine des arts plastiques et appliqués, appartenant au ministère de la Culture. Il a été fondé en 1945 en tant qu'École nationale des beaux-arts (établissement d'enseignement moyen) et élevé au rang d'institut supérieur en 1994. L'INBA dispose de trois départements principaux: art (comprenant la peinture, le dessin, la sculpture et la gravure), design publicitaire et bandes dessinées.

## **Abdelouahed Jamali Idrissi**

Abdelouahed Jamali Idrissi est président de chambre à la Cour de Cassation et enseignant à l'Institut des avocats. Lauréat de l'École de la formation des cadres du ministère de l'Intérieur et de l'Institut supérieur de la magistrature, il compte à son actif vingt ans de pratique professionnelle dont quinze ans dans la justice des mineurs. Formateur dans le domaine de la justice, de la femme et des mineurs dans toutes les régions du royaume, il a fait partie de l'équipe des experts chargée de la préparation et la rédaction du Guide pratique des normes de la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence.

## **Sanaa Kadmiri**

Journaliste et animatrice de programmes télévisés pendant plus de vingt ans, Sanaa Kadmiri a d'abord commencé par la chanson. Encouragée par son père, célèbre compositeur marocain, Sanaa Kadmiri commence à chanter très tôt et acquiert les bases techniques de réajustement de la voix. Entrée à la télévision à l'âge de 19 ans, elle a animé pendant treize ans l'émission *Salut les p'tis loups*. Aujourd'hui encore, elle reste engagée vis-à-vis de la jeunesse marocaine en y consacrant des émissions qu'elle crée avec son équipe telles que *Studio 2M* ou encore *Ajial Génération*. Pendant très longtemps, elle s'est dévouée à la cause de l'enfance à travers des associations comme Ruban rouge ou en chantant à l'occasion des journées internationales dédiées à l'enfance. Passée derrière la caméra, elle est aujourd'hui en charge de la programmation variété et jeunesse sur la deuxième chaîne.



### **Driss Karimi (Ammi Driss)**

Driss Karimi est davantage connu sous le nom de Ammi Driss. Né en 1945, il est titulaire d'un baccalauréat, d'une expertise en psychologie et en sociologie, de trois diplômes de comptabilité publique et d'un certificat du meilleur acteur à l'Institut du théâtre et de la musique à Casablanca. Enseignant, il a créé le groupe de théâtre musical pour enfants et a animé plusieurs émissions pour enfants dont un programme radiophonique *Ba Hamadoun* en 1958 et l'émission de télévision *Boustane Al Atfale*. Driss Karimi a présenté plusieurs opérettes et séries dont la célèbre série de Ammi Driss. Il a aussi interprété des rôles dans des films au Maroc et en France, comme *Un simple fait divers* de Hakim Nouri et *Des hommes et des dieux* de Xavier Beauvois. Driss Karimi a récemment publié *Un clown malgré lui*, livre qui retrace les coulisses de la série Ammi Driss.



### **Mohamed Kartiti**

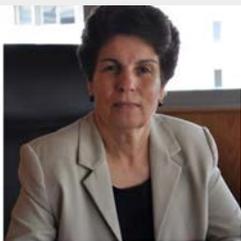
Cadre retraité du ministère de la Jeunesse et des Sports, né à Taza, Mohamed Kartiti est l'actuel président de la Fédération nationale des colonies de vacances. Après avoir obtenu son diplôme de cycle supérieur à l'Institut royal de formation des cadres, Mohamed Kartiti a eu une vie active très riche, avec un souci constant : offrir aux enfants issus de familles à faible revenu la possibilité de partir en vacances. Auteur de nombreux articles consacrés aux colonies de vacances au Maroc, à l'animation socioculturelle, à l'enfance et à l'action associative, Mohamed Kartiti a été président de l'Association des œuvres sociales des fonctionnaires et assistants du ministère de la Jeunesse et des Sports, Secrétaire général de l'Union des organisations éducatives et président de l'Instance nationale d'estivage.



### **Mohammed Khalid Laraichi**

Né en 1955 à Rabat, Mohammed Khalid Laraichi est ingénieur de formation. Il a exercé diverses fonctions stratégiques dans le secteur public et privé. Il a activement participé à la préparation d'un projet de réforme de l'enseignement supérieur et contribué à l'élaboration d'une vision pour la réforme globale de l'éducation et de la formation. Inspecteur général du ministère de l'Enseignement Supérieur, il rejoint le ministère de la Justice où il participe à l'élaboration d'un projet de réforme de la justice et à la mise en route d'un programme de modernisation de ce secteur. A la CDG qu'il a rejoint en 2004, il a contribué à la création des premières résidences privées pour étudiants, du premier fonds de financement pour les associations de micro-crédit et de la première université privée conventionnée avec l'Etat. Depuis juillet 2012, il est Secrétaire général de l'Instance centrale de prévention de la corruption.

# Index des notices biographiques



## **Amina Lemrini Elouahabi**

Née en 1952 à Nador, Amina Lemrini titulaire d'un Doctorat d'Etat en sciences de l'éducation. La Présidente de la HACA a participé aux travaux de plusieurs institutions nationales et internationales. Très active dans le domaine associatif, Amina Lemrini est notamment cofondatrice et ancienne présidente de l'Association démocratique des femmes du Maroc et ancienne membre du bureau du Comité de soutien à la scolarisation des filles rurales. Elle a ainsi pu directement contribuer à un grand nombre de missions et d'activités sur le plan national, régional et international au sein d'institutions gouvernementales multipartites comme le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Elle est auteur et co-auteur de plusieurs études, rapports et supports pédagogiques dans des domaines aussi variés que les droits des femmes, les droits des enfants, la citoyenneté ou l'éducation aux droits de l'Homme. Amina Lemrini Elouahabi a notamment été membre du Conseil consultatif des droits de l'Homme et de la Commission consultative sur la régionalisation.



## **Editions Marsam**

Créée à Rabat en 1975, la maison d'édition Marsam est à l'origine une galerie éditeur d'art et de bibliophilie. En 1976, elle s'est ouverte à l'édition littéraire (roman, nouvelle, poésie, essai, étude, théâtre et beaux livres). Une section enfant et jeunesse a été lancée en 2000. Cette maison d'édition compte aujourd'hui plus de 400 titres à son actif. Marsam dispose également de deux galeries d'art, à Rabat et à Casablanca et d'un centre d'art à AinSebaa, comportant une résidence d'artistes et un atelier-école d'estampe.

## **Mohtaraf Joussour pour le théâtre et le cinéma**

Créé à Es-Smara en mai 2012, l'association agit, à travers le théâtre et le cinéma, pour la promotion des valeurs humaines et le renforcement de la citoyenneté. Depuis sa création, l'association a produit plusieurs pièces théâtrales, notamment, *Dar Al Hikma*, une épopée en arabe dialectal et hassani qui met l'accent sur la pertinence du plan d'autonomie du Sahara comme cadre de résolutions des questions humanitaires et *Al Baht aan Assaada*, un monologue traitant des différents problèmes vécus par les citoyens au quotidien. L'association met également en place des ateliers cinématographiques ayant pour objet la sensibilisation aux manifestations de violence et d'incivilité.



### Mouvement de l'enfance populaire – Toufoula Chaâbiya

Créé en 1956, le Mouvement de l'enfance populaire est l'une des organisations pionnières en matière d'éducation de l'enfance et de la jeunesse au Maroc. Reconnue d'utilité publique, elle est organisée en sections couvrant pratiquement l'ensemble du Maroc. Très active au sein des maisons de jeunes et des espaces éducatifs et des colonies de vacances, l'association a pour objectifs le développement de l'action éducative populaire et l'aide aux enfants les plus défavorisés. Ses actions s'appuient sur le principe du bénévolat collectif et utilise l'animation socioculturelle au service de l'enfance et de la jeunesse.

### Musée de Bank al Maghrib

Le Musée abrite une vaste collection numismatique et artistique qui reflète plusieurs siècles d'histoire du Royaume et donne à voir les missions fondamentales de l'Institut d'émission. Composée de plus de 30.000 pièces de monnaie, objets, instruments monétaires et billets de banque, la collection numismatique retrace le long d'une fresque chronologique l'histoire de la monnaie et du billet marocains depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Riche de plus de 800 œuvres, la galerie expose de façon permanente une collection de quatre-vingt œuvres d'art. Des premières représentations du Maroc faites par des artistes orientalistes à la peinture marocaine dans ses différentes composantes, la collection de Bank Al-Maghrib rend hommage aux regards croisés des grands maîtres marocains et étrangers.

### Musée du judaïsme marocain

Créé et géré par la Fondation du patrimoine culturel judéo-marocain, le Musée du judaïsme marocain, musée ethnographique privé, a été ouvert en 1997. Considéré comme le premier musée de la ville de Casablanca et le seul musée juif de la région arabe, il est abrité dans les locaux du *Home d'Enfants Murdock Bengio*, un orphelinat destiné à la protection de l'enfance juive. Il se compose de deux espaces distincts : un espace réservé à l'exposition temporaire et un second espace, regroupant 3 salles, destiné à l'exposition permanente. Le parcours de l'exposition permanente accorde une place privilégiée à la valorisation de l'authenticité de *la Judaïca marocaine*, ainsi qu'à la diversité des synagogues marocaines et leur intérieur.



# Index des notices biographiques



## **L'Oiseau Indigo**

L'association l'Oiseau Indigo organise, pour les éditeurs des pays de l'Afrique et du monde arabe, la diffusion et la promotion des livres édités dans ces pays auprès des libraires et bibliothécaires français, suisses et belges. Son action a permis, à ce jour, la diffusion de la production de vingt-neuf maisons d'édition libanaises, tunisiennes, marocaines, ivoiriennes, sénégalaises et maliennes.



## **Organisation marocaine des droits humains, OMDH, Section de Casablanca**

Créée le 10 décembre 1988 à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme, l'OMDH œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, se référant pour cela aux conventions internationales et aux pactes pertinents des droits de l'Homme. Ayant des partenariats avec des organisations internationales et nationales, l'OMDH agit par tous les moyens légaux et possibles pour le respect des droits de l'Homme. L'OMDH est membre de nombreux réseaux et organisations internationales des droits de l'Homme (FIDH, REMDH, CIJ, etc.)



## **Organisation nationale du théâtre des marionnettes, section de Martil**

Créée en 1988, la section de l'Organisation nationale du théâtre des marionnettes à Martil agit en faveur de l'éducation et de la sensibilisation artistique à travers le théâtre des marionnettes. L'association travaille principalement auprès des institutions éducatives en vue de la promotion du théâtre pour enfants et propose des activités de formation théâtrale et d'animation. Depuis 1989, l'association a participé et organisé plusieurs rencontres artistiques dans plusieurs villes de la région du Nord, notamment, la rencontre de Martil avec la participation de troupes venues d'Égypte, de Tunisie et d'Espagne.



### **Organisation Sanabil Wataniya, section de Figuig**

Créée en 1995, la section de Figuig de l'Organisation Sanabil Wataniya soutient le développement éducatif, culturel, artistique, sportif et social des enfants et des jeunes. Ses actions concernent principalement l'alphabétisation, l'éducation non formelle, la formation professionnelle et l'organisation de colonies de vacances, de voyages d'études et d'activités artistiques et sportives. L'association porte un intérêt particulier aux catégories les plus vulnérables et aux enfants des Marocains résidant à l'étranger.

### **Ottimo Massimo**

Ottimo Massimo est une librairie itinérante pour enfants développée en Italie par Deborah Soria et Tiziana Mortellaro. Depuis 2006, Ottimo Massimo part à la rencontre des enfants dans toutes les régions d'Italie, présente des livres au jeune public et organise des séances de lecture d'histoires. Plus de 20.000 enfants ont bénéficié à ce jour des activités de cette librairie, qui ambitionne de faire rire, penser, jouer, réfléchir et surtout d'avoir envie de devenir un lecteur qui aime les livres. Ottimo Massimo intervient dans les écoles, les jardins publics, les parcs, et dans tous les espaces où les enfants se regroupent.

### **Fatima Ougadoum**

Née en 1957 à Fès, Maître Fatima Ougadoum est titulaire d'une licence en droit. Elle a occupé plusieurs fonctions dont celle de présidente de la Chambre correctionnelle des mineurs auprès de la Cour d'appel de Casablanca, de juge d'instruction des mineurs, conseillère chargée de la délinquance juvénile, etc. Formatrice d'équipe à l'unité de protection de l'enfance, elle a également participé à de nombreux colloques sur les peines alternatives et la délinquance juvénile. Fatima Ougadoum est membre de plusieurs associations dont l'association Bayti pour les enfants en situation difficile, l'Association des amis des centres de réforme et de la protection de l'enfance et de *Qanouniyat*, le réseau juridique des femmes arabes.



# Index des notices biographiques



## **Abdallah Saaf**

Né en 1949 à Kenitra, Abdallah Saaf est titulaire d'un Doctorat d'Etat en droit public de l'Université Paris II. Enseignant universitaire en sciences politiques à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales (Université Mohammed V, Rabat), il a aussi donné plusieurs conférences dans différentes universités au Maroc et à l'étranger. Ancien doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Mohammedia, ancien ministre de l'Enseignement Secondaire et Technique et ancien ministre de l'Education Nationale, il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages. Président de l'Association marocaine des sciences politiques du Maroc, directeur du Centre des études et recherches en sciences sociales (CERSS) et Directeur de la Revue marocaine des sciences sociales, il a siégé à la Commission consultative de révision de la constitution. A ce titre, il a été décoré par SM le Roi Mohammed VI du *Wissam Al Moukafaa Al Wataniya* de l'ordre de Grand Officier.



## **Kadidia Sangaré**

Mme Kadidia Sangaré est l'actuelle Présidente de la Commission nationale des droits de l'Homme du Mali. Elle est née le 3 mai 1962 à San (Mali) et est titulaire d'une Maîtrise en Droit de l'ENA de Bamako. Consultante et formatrice en droits de l'homme, spécialement sur les droits des femmes et de l'enfant, elle est membre d'ONG de défense des enfants en prison et des enfants de la rue. Par ailleurs, elle a contribué à l'élaboration d'un manuel de formation sur la Justice des mineurs, appuyé par l'Unicef. Elle a également participé au processus d'élaboration du Protocole de Maputo de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples relatif aux droits de la femme et à une étude sur le genre dans le secteur de la sécurité au Mali et une autre sur l'accès des femmes à la justice.



## **Mohamed Amine Sbihi**

Ministre de la Culture, Mohamed Amine Sbihi est né en 1954 à Salé. Il est titulaire d'un PhD en statistiques de l'université Mc Gill de Montréal et d'un doctorat de 3ème cycle en statistiques et recherche opérationnelle délivré par l'Université Pierre et Marie Curie- Paris VI.

Maître de conférences et Professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, Vice-président de l'Université Al Akhawayn et directeur de cabinet de Moulay Ismaïl Alaoui, ancien ministre de l'Education Nationale, Mohamed Amine Sbihi est conservateur de la bibliothèque Sbihi à Salé. Il est

également membre fondateur et membre du conseil d'administration de l'association *Al Jisr* pour le développement du partenariat école-entreprise, membre du bureau politique du Parti du progrès et du socialisme, chargé du département élections et coordonnateur national du secteur de l'éducation au sein du même parti.

### **Docteur Rajae Sbihi-Zaghloul**

Pédopsychiatre et psychothérapeute, Rajae Sbihi est formatrice en santé mentale de l'enfant et de l'adolescent. Elle a contribué de manière déterminante à la reconnaissance et au développement de la pédopsychiatrie, notamment par la formation en psychologie de l'enfant et en pédopsychiatrie et la création d'une unité de consultations ambulatoires multidisciplinaires à l'hôpital d'enfants de Casablanca. Elle a aussi été à l'origine du plaidoyer auprès des instances de tutelle ayant abouti à la reconnaissance officielle de la pédopsychiatrie comme spécialité médicale à part entière en 2009 et à la création du service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU Ibn Rochd. Rajae Sbihi est membre de plusieurs comités nationaux et associations qui œuvrent dans le domaine de la santé physique et mentale des enfants. Elle est aussi présidente-fondatrice de la Société marocaine de pédopsychiatrie et professions associées.



### **SOS Villages d'enfants**

Depuis plus de 65 ans, SOS villages d'enfants vient en aide aux enfants qui courent le risque de voir leurs droits élémentaires bafoués, afin de leur assurer la stabilité d'un foyer et la chaleur d'une vie familiale, ainsi qu'une éducation appropriée pour les préparer à une vie d'adultes, autonomes et responsables. L'association est présente dans 133 pays et vient en aide directement à plus de 500.000 enfants à travers le monde. Active depuis 1985 au Maroc, SOS villages d'enfants est reconnue d'utilité publique et placée sous la présidence d'honneur de SAR la Princesse Lalla Hasnaa. Elle s'intéresse à tous les enfants en danger, en particulier ceux qui sont privés de famille et ceux issus de familles dans une situation difficile et qui risquent d'être abandonnés ou maltraités.

# Index des notices biographiques



## Théâtre Nomade de Salé

Créée en 2006, l'association culturelle « Théâtre Nomade » travaille en itinérance, au plus proche des populations vulnérables. Elle installe son « Atelier culturel itinérant » (El Khayma) pour une « résidence » d'un an dans les communes et quartiers ne disposant pas d'infrastructure culturelle. L'objectif est d'aller à la rencontre des populations vulnérables et notamment des jeunes exclus en leur proposant des activités artistiques. L'association agit ainsi comme un service public culturel itinérant à la disposition des communes qui le souhaitent. Depuis sa création, l'association a travaillé dans différents quartiers de Salé, sur la Commune de Bouknadel et sur la Commune rurale de Sidi Taibi. L'association cible prioritairement les jeunes en situation d'exclusion, les femmes et les personnes handicapées.



## Alioune Tine

Né le 26 janvier 1949 à Ziguinchor, titulaire d'un doctorat en linguistique et en sémiologie des textes et de la communication, M. Alioune Tine est l'actuel Président du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH) et de la Raddho (Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme) et membre de l'Assemblée générale du Conseil économique, social et culturel de l'Union Africaine. Chevalier de la Légion d'honneur de la République française en 2011, M. Alioune Tine a également dirigé ou contribué à la publication de plusieurs ouvrages sur les droits de l'Homme, notamment : *La Cour Pénale Internationale : l'Afrique face au défi de l'impunité* ; *Introspection, rétrospection et prospection : 50 ans après les indépendances des pays de L'Afrique de Ouest, ...*



## Mohamed Tozy

Politologue, directeur de l'Ecole de gouvernance et d'économie de Rabat, Mohammed Tozy est né en 1956 à Casablanca. Après des études en sciences politiques à l'Université Hassan II de Casablanca, il a obtenu un doctorat de l'Université d'Aix-Marseille sous la direction de Bruno Etienne. Professeur de sciences politiques à l'université Hassan II de Casablanca et à l'IEP d'Aix-en-Provence (France), Mohamed Tozy a aussi enseigné à Lausanne, Perpignan, Barcelone, Venise, Cergy-Pontoise... Expert-consultant auprès de plusieurs organismes internationaux, spécialiste du mouvement islamiste marocain, il est notamment l'auteur de *Monarchie et islam politique au Maroc*. Membre de la Commission consultative de révision de la constitution, il a été décoré par SM le Roi Mohammed VI du *Wissam Al Moukafaa Al Wataniya* de l'ordre de Grand Officier



### **Webradio E-joussour**

La webradio e-joussour est un projet initié par le « Forum des Alternatives Maroc » (FMAS) et mis en œuvre grâce au soutien de plusieurs partenaires. Il s'agit d'une webradio participative au service de la société civile au Maroc et dans la région Maghreb-Machrek. Elle est composée de 6 antennes régionales qui participent à l'animation et la production de contenus et se base sur les principes de la diversité, du pluralisme, de l'autonomie et de l'indépendance. Sa mission est de véhiculer les concepts et valeurs de la démocratie participative, des droits humains universellement reconnus, de l'équité et de la justice sociale, de la paix et du développement durable. Hébergée dans la Fabrique culturelle des anciens Abattoirs de Casablanca, la webradio e-joussour est une expérience pionnière et pilote au Maroc.



### **Bouhadda Yahdih**

Titulaire du Diplôme d'études Approfondies (DEA) en histoire et sociétés à l'Université Abdelmalek Saadi de Tétouan, Bouhadda Yahdih a publié plusieurs articles dans la presse nationale. Il travaille actuellement au ministère des Habous et des Affaires Islamiques.



### **Yanbow Al Kitab**

Yanbow Al Kitab est une maison d'édition marocaine fondée en 2006. A travers des livres à référent culturel marocain et/ou arabe en langues arabe, française et anglaise, elle veille à valoriser le patrimoine marocain, l'éveil et la formation des jeunes. Son opération citoyenne baptisée *Un livre : Un enfant*, menée en partenariat avec des fondations, des associations et des mécènes, a permis la distribution, en trois ans, de 80.000 livres dans les zones défavorisées.

### **Yomad Editions**

Editeur d'ouvrages depuis 1998, Yomad se spécialise dans les publications de livres pour enfants en plusieurs langues : amazigh, arabe et français.

Convaincues du rôle citoyen que joue une maison d'édition dans la promotion de la culture, les éditions Yomad ont permis la publication de plusieurs livres d'auteurs marocains confirmés, mais aussi de jeunes auteurs débutants.





# L'Espace librairie

## Une librairie pour les enfants, une librairie des droits

*Avec leurs partenaires, le CNDH et l'ICPC vous proposent dans cet espace, outre leurs propres publications, une librairie spécialisée pour connaître et célébrer les droits des enfants. Des romans et des contes, des bandes dessinées et des ouvrages d'initiation aux droits des enfants au Maroc et dans le monde, des jeux et des études, des centaines d'ouvrages ont été rassemblés grâce à nos partenaires (UNICEF, Conseil de l'Europe, IRCAM, des éditeurs marocains spécialisés dans la littérature pour la jeunesse, ...).*

*Des animateurs du CNDH, de l'ICPC, de l'UNICEF et de plusieurs associations partenaires sont présents pour conseiller les enfants sur leurs choix et organisent tous les jours des lectures de nouvelles et de contes.*

# L'Espace librairie

## L'INBA de Tétouan

Six bandes dessinées ont été réalisées par les étudiants de l'Institut National des Beaux Arts de Tétouan autour des droits des enfants.

## L'ICPC

Deux bandes dessinées ont été éditées par l'Instance centrale de prévention de la corruption : Abni Watani et *Boustane Ammi Maasoul*.

## L'Unicef

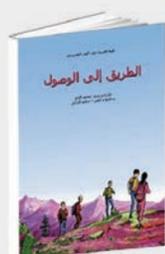
Des publications pour les enfants, en arabe et en français, des études et brochures pour les adultes, des supports audio-visuels... tout le savoir-faire et l'expertise de l'Unicef proposés aux grands et aux petits.

## Le Conseil de l'Europe

Des ouvrages de référence sur les droits des enfants spécialement conçus pour les enfants ont été mis à disposition des jeunes visiteurs du stand par le Conseil de l'Europe : publications, brochures, dépliants...

## Les éditeurs marocains

Un large choix de publications spécialisées dans la jeunesse éditées au Maroc sont présentées lors de cette 20e édition de Salon international de l'édition et du livre de Casablanca.



BD de l'INBA



Guide de l'Unicef



Guide du Conseil  
de l'Europe



BD de l'ICPC

## Le CNDH Défendre les droits des enfants



*La création du Conseil consultatif de la famille et de l'enfance  
Contribution au débat public*



*Enfants dans les centres de sauvegarde : une enfance en danger*



*Guide sur les enfants en conflit avec la loi à la lumière des normes internationales et les dispositions juridiques nationales*



*Le projet de loi n°12-19 fixant les conditions d'emploi des travailleurs domestiques  
Mémorandum*



*Vers la mise en place d'un mécanisme de recours et de suivi des droits de l'enfant au Maroc*



**L'Unicef a apporté tout son soutien à la participation du CNDH et de l'ICPC à cette édition du Salon international de l'édition et du livre de Casablanca.**



#### **L'UNICEF au Maroc**

C'est en 1957 qu'un accord de base a été conclu entre le Maroc et l'UNICEF, mais ce n'est qu'en 1978 qu'un bureau de représentation a été ouvert. Au lendemain de l'indépendance du Maroc, l'UNICEF a donné la priorité aux services sociaux de base comme l'assainissement, l'accès à l'eau potable, les soins de santé primaires et, bien sûr, l'éducation. Mais son champ d'intervention a évolué par la suite au rythme de l'évolution du pays.

Aujourd'hui, l'UNICEF concentre ses efforts sur des dossiers particuliers et stratégiques tels que le renforcement de capacités, la mise en réseau des acteurs dans le domaine de l'enfance, la production de nouvelles connaissances et le plaidoyer pour la réalisation des droits de l'enfant avec équité. Son objectif est de contribuer à faire du Maroc un pays digne de ses enfants, un pays où les lois, les politiques, les infrastructures et les budgets seront amis de l'Enfant.

# Présentation des institutions

## L'INSTANCE CENTRALE DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION – ICPC



Créée en 2007, suite à la ratification par le MAROC de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUC), l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC) a pour mission la coordination, la supervision ainsi que le suivi de mise en œuvre des politiques de prévention de la corruption. L'ICPC est également chargée de recueillir et de diffuser les informations relatives au phénomène de la corruption.

En outre, L'ICPC propose au gouvernement les grandes orientations et les mesures de prévention de la corruption en plus de l'évaluation des politiques publiques de prévention et de lutte contre Corruption.

L'ICPC contribue, avec les administrations, les organismes internationaux et les organisations de la société civile concernées, au développement de la coopération internationale en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

Depuis 2011, l'Instance a été constitutionnalisée, son champ d'intervention ainsi que ses pouvoirs ont été élargis. Elle devient désormais, Instance Nationale de Probité et de Lutte Contre la Corruption.

## Conseil National des Droits de l'Homme - CNDH



Le Conseil national des droits de l'Homme est une institution pluraliste et indépendante de protection et de promotion des droits de l'Homme, accréditée au statut « A » par le Comité international de coordination des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'Homme (CIC).

Créé le 1er mars 2011 et doté de nouvelles attributions, le CNDH succède au Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH).

Le CNDH veille au suivi des droits humains aux niveaux national et régional, procède aux investigations nécessaires qui donnent lieu à des rapports qu'il soumet aux autorités compétentes, accompagnés de recommandations visant à traiter ces violations.

Le Conseil peut intervenir par anticipation lors de tensions pouvant aboutir à une violation des droits humains, contribue à la mise en œuvre des mécanismes prévus par les conventions internationales auxquelles le Maroc a adhéré, effectue des visites aux centres de privation de liberté et élabore des rapports sur ces visites.

Le CNDH conseille les autorités gouvernementales et leur présente des recommandations pour harmoniser les textes législatifs conformément aux conventions internationales pertinentes.

Il soumet à Sa Majesté le Roi, un rapport annuel sur l'état des droits humains et sur le bilan et les perspectives d'action du Conseil. Ce rapport est présenté devant chacune des chambres du Parlement et publié dans le Journal officiel.

Le Conseil œuvre à l'enrichissement du dialogue concernant les droits humains et la démocratie. Il organise à cet effet des forums et contribue au renforcement de la démocratie par le biais de la promotion du dialogue sociétal et par l'observation des élections. Un « Prix national des droits de l'Homme » est décerné par le CNDH à toute personne ou tout organisme méritant.

Le CNDH est doté de treize commissions régionales qui ont pour missions d'assurer le suivi dans leurs régions de la situation des droits humains, d'examiner les plaintes qui leurs sont soumises et d'élaborer des rapports sur les mesures prises pour y remédier.

# Les publications de l'ICPC

*Dans le cadre de ses activités, l'Instance centrale de prévention de la corruption édite chaque année des rapports thématiques, des études et ses rapports annuels. Les ouvrages édités en 2013 seront présentés à l'occasion de cette 20ème édition du SIEL.*



---

***Importance de l'approche sectorielle dans la lutte contre la corruption***



---

***Bonne Gouvernance entre la situation actuelle et les dispositions de la nouvelle Constitution de 2011***



---

***Le rôle de la coopération dans la lutte contre la corruption***



---

***Lutte contre la corruption politique et électorale au Maroc***



*Droit à l'accès à l'information*



*Réforme de la justice et exigences de lutte contre la corruption*



*Plateforme préliminaire pour le traitement du conflit d'intérêt*



*Rapport de l'Instance centrale de prévention de la corruption 2010-2011*

# Les publications du CNDH

*Dans le cadre de ses activités, le Conseil national des droits de l'Homme édite chaque année des rapports thématiques, des études et ses rapports annuels. Les ouvrages édités en 2013 sont présentés à l'occasion de cette 20ème édition du SIEL.*

## Contribution au débat public Une nouvelle collection du CNDH



---

***La création du Conseil consultatif  
de la famille et de l'enfance***



---

***Projet de loi N° 13-31 :  
Le droit d'accès à l'information***



---

***La loi organique fixant le statut  
des magistrats***

## Cinq nouveaux ouvrages



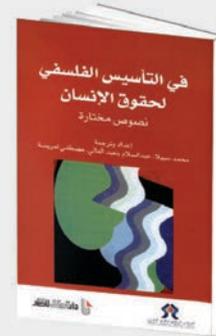
**Les transformations possibles des politiques criminelles des pays arabes** *Entretiens* (en arabe)  
Mireille Delmas Marty  
et Mohieddine Amzazi  
Co-édition La Croisée des chemins



**La justice transitionnelle et les transformations politiques au Maroc l'expérience de l'Instance équité et réconciliation** (en arabe)  
Kamal Abdellatif



**La pelle et la pioche**  
*Recueil de poésie*  
en arabe dialectal  
Abdellah Ouddane



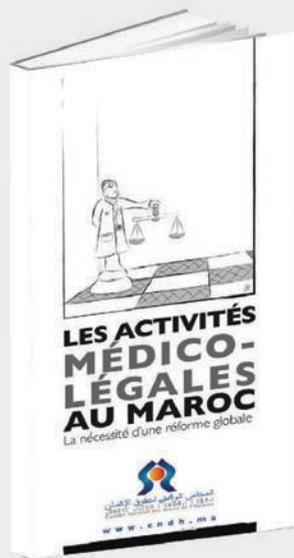
**Les fondements philosophiques des droits de l'Homme** *Textes choisis* (en arabe)  
Mohamed Sabila,  
Abdesselam Ben Ali,  
Mustapha Laarissa  
Co-édition Toubkal



**Mama Assia**  
**La patrie et les humbles** (bilingue)  
Co-édition La Fondation Mohammed VI  
pour la réinsertion des détenus

# Les publications du CNDH

## Deux nouveaux rapports



*Les activités médico-légales au Maroc  
La nécessité d'une réforme globale*



*Etrangers et droits de l'Homme au  
Maroc : pour une politique d'asile et  
d'immigration radicalement nouvelle*

## Toujours disponibles



*La mise en place de l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination (APALD)*



*Loi organique relative au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire*



*Loi organique relative à la Cour constitutionnelle*



*La crise des prisons : une responsabilité partagée*



*Santé mentale et droits de l'Homme*

# Contacts



## **Conseil national des droits de l'Homme**

Place Achouhada - B.P. 1341, 10 001 - Rabat - Maroc

Tel : +212 537 72 22 18/07

Fax : +212 537 72 68 56

E-mail : [cndh@cndh.org.ma](mailto:cndh@cndh.org.ma)

Site Internet : [www.cndh.ma](http://www.cndh.ma)



## **Instance Centrale de Prévention de la Corruption**

Avenue Annakhil, Immeuble High Tech, Hall B, 3ème étage,

Hay Ryad-Rabat - Maroc

Tél : 05 37 57 86 60

Fax : 05 37 71 16 73

Site Internet : [www.icpc.ma](http://www.icpc.ma)



## **Unicef Maroc**

Avenue Mohammed VI, angle Rue Beni Bouayach

Souissi, Rabat - Maroc

Tél : 05 37 75 97 41

Fax : 05 37 75 97 60

Site Internet : <http://www.unicef.org/morocco>



